

# Rapport annuel 2016-2017



Ordre des technologues  
en **imagerie médicale**,  
en **radio-oncologie** et en  
**électrophysiologie médicale**  
du Québec

# Sommaire

|  |    |  |    |
|--|----|--|----|
| Lettres de présentation  | 3  | Rapport des activités des autres comités | 29 |
| Rapport de la présidente   | 4  | Comité du magazine                       | 29 |
| Rapport des activités du conseil d'administration  | 9  | Comité de la relève                      | 29 |
| Rapport des activités du comité exécutif   | 12 | Comité des examens                       | 30 |
| Rapport des activités du comité de la formation  | 14 | Comité de révision des notes             | 31 |
| Rapport des activités du comité des équivalences de diplôme et de formation  | 14 | Comité de développement professionnel    | 31 |
| Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux                    | 16 | Comité du congrès                        | 32 |
| Rapport des activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle   | 19 | Comité colloque et symposium             | 32 |
| Rapport des activités relatives à l'inspection professionnelle   | 19 | Comité de vérification                   | 33 |
| Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et la formation continue obligatoire | 22 | Comité de la bourse Innovation           | 33 |
| Rapport des activités du syndic  | 25 | Renseignements généraux                  | 34 |
| Rapport des activités du comité de révision des plaintes   | 25 | États financiers                         | 38 |
| Rapport des activités du conseil de discipline   | 26 | Rapport de l'auditeur indépendant        | 39 |
| Rapport des activités relatives à l'exercice illégal et à l'usurpation de titre réservé  | 28 | États des résultats                      | 41 |
|  |    | État de l'évolution des soldes de fonds  | 42 |
|  |    | Bilan                                    | 43 |
|  |    | État des flux de trésorerie              | 45 |
|  |    | Notes complémentaires                    | 46 |
|  |    | Annexes                                  | 54 |



# Lettres de présentation

**Québec, mai 2017**

**Monsieur Jacques Chagnon  
Président  
Assemblée nationale du Québec**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

La ministre responsable  
de l'application des  
lois professionnelles,  
Madame Stéphanie Vallée

**Saint-Léonard, mai 2017**

**Monsieur Jean Paul Dutrisac  
Président  
Office des professions du Québec**

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,  
Danielle Boué, t.i.m.

**Saint-Léonard, mai 2017**

**Madame Stéphanie Vallée  
Ministre responsable  
de l'application des lois  
professionnelles  
Gouvernement du Québec**

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,  
Danielle Boué, t.i.m.



# Rapport de la présidente

C'est avec plaisir que je vous livre aujourd'hui, à titre de présidente de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (Ordre), le bilan des principales activités réalisées entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017. Bilan d'une année bien particulière pendant laquelle nous avons souligné notre 75<sup>e</sup> anniversaire!

Ce moment historique a constitué une bonne occasion pour nous de mieux faire comprendre l'importance du rôle des technologues auprès de la population québécoise et de lui faire découvrir nos multiples compétences qui sont essentielles à la chaîne des soins aux patients. Nous retiendrons donc de cette année, son côté festif exceptionnel bien entendu, mais également le fait que cette année a été une année intense sur plusieurs aspects et pleine de rebondissements. Une année qui nous aura permis de voir l'avancement de certains dossiers. Comme quoi la persévérance, une des valeurs de l'Ordre, est fondamentale à l'atteinte de nos objectifs. Finalement, cette année 2016-2017 était aussi la première année du plan stratégique 2016-2019. Un plan d'action bien garni auquel se sont évidemment ajoutés de nombreux dossiers à traiter et plusieurs consultations gouvernementales. La rédaction de ce rapport m'a, encore une fois, permis de constater l'ampleur des travaux réalisés au cours de l'année. C'est donc avec fierté que je partage avec vous quelques-unes de nos réalisations et je vous invite à faire une lecture attentive de l'ensemble de ce rapport annuel afin d'obtenir une mesure plus complète des travaux réalisés par votre Ordre.

## LES MÉCANISMES STANDARD DE PROTECTION DU PUBLIC

### FORMATION INITIALE

L'enjeu d'obtenir une formation initiale qui correspond à la pratique professionnelle et qui permet de répondre aux besoins actuels et futurs du public québécois, constitue toujours une grande préoccupation pour le conseil d'administration (CA) de l'Ordre. Cette préoccupation est d'ailleurs une de nos orientations stratégiques qui est d'*être plus combatif dans ses efforts de rattrapage en matière de formation initiale*, parce que notre constat dans ce dossier est bien celui de devoir faire du rattrapage en matière de formation initiale dans certains secteurs d'activités. Depuis 2010, nous travaillons de manière intense, avec les différents représentants ministériels afin de résoudre les

problématiques de formation initiale. À ce jour, seul le programme *Technologie de médecine nucléaire* a été autorisé et est implanté depuis l'automne 2016.

En ce qui concerne le domaine de radiodiagnostic, les travaux relatifs au programme *Technologie de radiodiagnostic* sont en attente de la décision relativement au dossier de la formation initiale en échographie. Sur cet aspect, c'est en novembre dernier que nous avons reçu une très bonne nouvelle. Nous apprenions que la Direction

Depuis 2010, nous travaillons de manière intense, avec les différents représentants ministériels afin de résoudre les problématiques de formation initiale.

générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) réaliserait une étude de la profession de *technologues autonomes en échographie médicale*. Quelle bonne nouvelle! L'Ordre l'attendait depuis tellement longtemps. Rappelons-nous que le Québec est la seule province canadienne à ne pas avoir de technologues en échographie diagnostique! Cette analyse de la profession, qui est la première étape du processus d'élaboration ou de révision d'un programme de formation initiale par le MEES, a eu lieu en février dernier. J'ai eu la chance d'y assister à titre d'observatrice. J'ai été vraiment impressionnée par la richesse des propos et des échanges reliés à cette fonction de travail. Après ces deux journées, personne ne pouvait prétendre que le secteur de l'échographie n'est qu'une petite compétence qui consiste à placer une sonde sur le patient et que cet examen est facile. Le secteur de l'échographie est bel et bien un domaine complexe qui sollicite le développement de plusieurs compétences. Nous sommes en attente des orientations ministérielles officielles, mais nous avons bon espoir de voir se développer un programme de formation initiale en échographie médicale au cours de la prochaine année. Notre vigilance à cet égard sera plus grande que jamais. Je



profite de l'occasion pour remercier les technologues qui ont participé à ces deux journées sur la fonction de travail de technologues autonomes en échographie. Merci d'avoir si bien démontré la complexité et les exigences de votre travail. Merci aussi à tous les technologues qui détiennent une attestation de pratique autonome en échographie, car c'est grâce à votre professionnalisme, à vos compétences et à votre impact significatif sur la disponibilité des services offerts à la population que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a été convaincu de la pertinence d'une formation initiale spécifique. Merci d'avoir accepté de nous suivre dans ce processus de reconnaissance de compétences, et ce, malgré tous ses inconvénients. Beaucoup de travail restera à réaliser pour cette pratique, mais votre appui nous aidera à aller de l'avant.

### Notre mission de protection du public est la ligne directrice qui dicte nos actions.

Dans la foulée de nos travaux avec les MSSS et MEES, des réflexions sont également en cours quant à la formation exigée dans le secteur de la mammographie. Actuellement, le DEC de radiodiagnostic ne permet pas le développement de compétences en mammographie et c'est pour cette raison que, depuis plusieurs années, l'Ordre a mis en place une formation initiale en concertation avec le MSSS. Malheureusement, nous constatons tous qu'elle est nettement insuffisante et que l'ajout d'un volet pratique est essentiel. Des développements sont attendus dans ce dossier au cours de la prochaine année.

En ce qui a trait au domaine de la radio-oncologie, les travaux relatifs au programme *Technologie de radio-oncologie* ont cheminé au MEES. Le résultat de ces travaux nous a été présenté au cours des dernières semaines et force est de constater que des obstacles majeurs se dressent devant nous relativement à diverses compétences, telles que : la dosimétrie, la curiethérapie et la planification de traitement en imagerie par résonance magnétique (IRM). Nos échanges avec le MEES mais aussi avec le MSSS devront se poursuivre afin que les futurs technologues en radio-oncologie puissent bénéficier d'une formation complète et qui couvre l'ensemble du champ de pratique du technologue en radio-oncologie.

En mars dernier, le CA de l'Ordre a pris la décision de demander au MEES l'actualisation du programme de formation en électrophysiologie médicale. Comme pour nos autres domaines d'exercice, le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* actuel est basé sur une

analyse de la profession d'il y a plus de 20 ans, dans un secteur comportant de nombreuses évolutions. D'ailleurs, il faut se rappeler que le DEC actuel ne permet d'exercer que 7 des 13 activités réservées aux TEPM et que 6 attestations de formation sont nécessaires pour accomplir les 6 autres activités. Un nouveau chantier se prépare donc dans ce secteur.

### ADMISSION À LA PROFESSION

L'admission à la profession d'un nouveau diplômé est l'un des mécanismes mis en place afin que nous puissions assumer notre mandat de protection du public. Pour trois de nos domaines d'exercices (radiodiagnostic, médecine nucléaire et radio-oncologie), le *Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis* de l'OTI-MROEPMQ prévoit que l'obtention du Diplôme d'études collégiales (DEC) donne accès à l'écriture d'un examen d'admission, et ce, depuis de nombreuses années. Cette importante étape consiste à valider la compétence des membres à l'entrée de la profession. Il s'agit d'un processus rigoureux qui doit être respectueux de la pratique professionnelle et équitable pour chacun des candidats. C'est pourquoi l'Ordre a procédé à l'élaboration de référentiels de compétences décrivant les profils requis à l'entrée à la profession de nos domaines d'exercices. Les examens d'admission sont donc bâtis à partir de ces référentiels de compétences et nous permettent ainsi d'évaluer l'atteinte de l'ensemble des compétences nécessaires à la pratique professionnelle.

Pour le domaine de l'électrophysiologie médicale, la situation est différente. Actuellement, le DEC donne directement accès au permis d'exercice, sans condition supplémentaire. Comme nous avons maintenant des normes de pratiques spécifiques aux divers secteurs de l'électrophysiologie médicale et un référentiel de compétences portant sur la pratique professionnelle, le CA de l'Ordre a décidé, en mars dernier, de débiter les démarches réglementaires visant à mettre en place un examen d'admission en électrophysiologie médicale.

### INSPECTION PROFESSIONNELLE

Toujours soucieux de maintenir nos standards de qualité et de performance en matière d'imagerie médicale, de radio-oncologie et d'électrophysiologie médicale, le CA a procédé cette année à l'adoption des derniers volets des normes de pratique en électrophysiologie médicale et a adopté la mise à jour de plusieurs fascicules de normes de pratique des autres domaines. Nous vous invitons d'ailleurs à fréquenter notre site Web pour vous tenir bien informés de ces modifications aux standards de pratique dans vos domaines respectifs. Finalement, je ne pourrais

terminer ce volet sur les normes de pratique sans souligner le vaste chantier portant sur une l'élaboration d'une nouvelle norme en lien avec la *Préparation des produits stériles*. Cette nouvelle norme, qui devra être adoptée au CA de septembre 2017, entrainera le rehaussement des exigences en matière d'asepsie pour tous nos secteurs où la préparation de produit est nécessaire mais, elle entrainera aussi, la mise en place de mesures supplémentaires visant les infrastructures dans le secteur de la médecine nucléaire. C'est pourquoi un grand travail de collaboration avec tous les intervenants au dossier est en cours, ce qui nous permettra le développement de nouvelles mesures de sécurité pour les patients.

Notre mission de protection du public est la ligne directrice qui dicte nos actions. Les décisions du CA et l'inspection professionnelle sont de précieux moyens que nous a confiés le législateur pour réaliser cette mission. C'est pourquoi l'une de nos orientations stratégiques est de *Développer de nouvelles stratégies efficaces en matière de contrôle de la pratique professionnelle*. L'équipe de l'inspection professionnelle a procédé à une consultation et une vaste analyse de l'ensemble des processus d'inspection utilisés par d'autres organismes professionnels. Motivé par sa volonté d'avoir un processus d'inspection professionnelle qui est plus près de la pratique des membres de l'Ordre et par son objectif d'inspecter 20 % de ses membres annuellement, le CA a débuté cette année, une grande réflexion sur le processus d'inspection professionnelle actuel, ce qui devrait nous permettre d'atteindre ces objectifs. Nous vous tiendrons évidemment informés des modifications apportées à notre processus au cours de la prochaine année.

Finalement, malgré tous ces travaux, notre équipe de l'inspection a réalisé les visites, comme prévu à nos divers programmes d'inspection générale, et ce, dans tous nos secteurs d'activités. Le CA a également ajouté au programme général un volet ciblé au secteur de la mammographie. Les détails de ce dossier vous seront transmis au cours des prochaines semaines.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le maintien et l'actualisation des compétences des membres de l'Ordre demeurent toujours une grande priorité pour le CA. Il est essentiel pour nous d'offrir des moments de développements professionnels variés et significatifs, et ce, pour l'ensemble des technologues du Québec. Cette année, encore, vous avez été nombreux à vous inscrire aux diverses formations qui vous sont offertes sur le *Portail* de l'Ordre. Cela démontre bien la grande préoccupation que vous avez, vous aussi, au regard du maintien et au développement de vos compétences.

Il est essentiel pour nous d'offrir des moments de développements professionnels variés et significatifs, et ce, pour l'ensemble des technologues du Québec.

Vous avez certainement remarqué, en naviguant sur le *Portail*, les nombreuses améliorations qui y ont été apportées au cours des dernières années. Cette évolution n'a qu'un seul objectif : celui de vous rendre la tâche plus facile. En plus des nombreuses formations (plus de 200) qui vous sont offertes sur le *Portail*, vous pouvez également y retrouver une multitude d'informations. Aussi, je vous invite à le parcourir régulièrement afin de bien mesurer la somme d'informations que vous pouvez y obtenir. En mai 2016, plus de 500 technologues ont participé au 42<sup>e</sup> congrès de l'Ordre « 75 ans de rayonnement au fil du temps » et plus de 300 technologues ont participé au Colloque « *Légalement vôtre* » qui a eu lieu en novembre. L'automne 2017 vous offrira un colloque dans une formule renouvelée, et ce, afin de mieux répondre à vos demandes. Je vous invite à suivre nos actualités afin d'obtenir toutes les informations sur le sujet.

## ENJEUX PARTICULIERS

### CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES

On se souviendra de l'année 2016 comme étant celle où nous avons eu à répondre à de nombreuses consultations, et ce, de la part de diverses instances. En plus de répondre à ces consultations, à deux reprises cette année, nous sommes allés présenter les points de vue de l'Ordre en commission parlementaire.

Nous ne pouvons passer sous silence le *Projet de loi 98 (PL98) : Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel*. Ce projet de loi fait suite à des travaux réalisés par l'Office des professions du Québec, le Conseil interprofessionnel du Québec et tous les ordres professionnels, et ce, depuis 2013. *PL98* constitue le premier volet de la réforme du *Code des professions*. Ce projet vise deux aspects : la gouvernance des ordres professionnels et l'admission à la profession. Plusieurs modifications, apportées par *PL98*, auront un impact important sur chacun des ordres professionnels. C'est pourquoi l'Ordre est allé présenter ses préoccupations sur cette réforme devant la commission parlementaire des Institutions, en septembre 2016. Nous sommes actuellement en attente de l'adoption de cet important projet de loi.



Finalement, en début d'année 2017, nous sommes allés présenter la vision de l'Ordre devant la Commission de la santé et des services sociaux, en lien avec le *Projet de loi 118 (PL118) : Loi sur les laboratoires médicaux, les centres de services orthopédiques et les centres de physiologie respiratoires exploités par une entité autre qu'un établissement de santé et de services sociaux*. Ce projet de Loi, qui concerne directement les membres de l'Ordre qui exercent hors établissement, vient encadrer les centres de physiologie respiratoire et inclure l'échographie dans les activités d'imagerie médicale hors établissement.

## DOSSIER SANTÉ QUÉBEC (DSQ)

Comme vous le savez, la *Loi concernant le partage de certains renseignements de santé (LPCRS)*, loi qui encadre le DSQ, vient identifier clairement les intervenants qui peuvent avoir accès au dossier. Vous savez aussi très bien que les membres de notre ordre ne font pas partie de la liste de ces intervenants autorisés, et que, depuis 2012, nous avons multiplié les démarches afin d'obtenir une modification réglementaire pour corriger cette situation. Les démarches réalisées ont permis de mettre en place un accès pour les gestionnaires PACS, et ce, dans un objectif de contrôle de la qualité. Ce type d'accès ne peut évidemment pas être donné aux technologues.

Nous avons, cette année encore, poursuivi nos démarches afin d'obtenir un accès pour les technologues, car nous comprenons que cette situation a des impacts majeurs dans tous nos secteurs d'activités et par conséquent, pour tout le réseau de la santé. En janvier 2017, nous avons profité de notre passage en commission parlementaire concernant PL118, pour solliciter l'intervention directe du ministre Barrette. Malheureusement, le ministre n'a pas acquiescé à notre demande et a évoqué toute la problématique de l'accès à l'information. Il est clair que le dossier chemine vers une ouverture de la LPCRS et que nous devons nous préparer à répondre à une consultation sur le sujet.

## GOUVERNANCE

Toujours avec l'objectif d'améliorer la gouvernance de l'organisation, le CA de l'Ordre a finalisé, cette année, l'implantation de son processus d'évaluation de la performance des séances et des administrateurs du CA. Il a aussi adopté la mise en place de deux nouveaux comités du CA soit, le comité de gouvernance et le comité de ressources humaines. La création de ces comités concerne également une de nos orientations stratégiques qui est celle de *Bâtir la relève de l'Ordre aux postes critiques*. Le CA étant toujours préoccupé d'avoir, tant du côté du siège social que du côté des élus, les ressources humaines suffisantes et

pertinentes à la réalisation de notre mandat de protection du public. Ces nouveaux comités nous permettront de faire une véritable révision de nos structures, d'actualiser nos processus de fonctionnement, par exemple en termes de recrutement des collaborateurs et de bien mettre la table pour l'arrivée de la réforme du *Code des professions* qui viendra modifier considérablement la gouvernance des ordres professionnels.

## COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC DIVERS ORGANISMES

### COMMUNICATIONS

Cette année, les festivités entourant notre 75<sup>e</sup> anniversaire ont été l'occasion d'attirer l'attention sur notre organisation, sur le rôle des membres et de multiplier les activités de communication. Je pense ici à : la motion de félicitations de la ministre Stéphanie Vallée, le 28 avril 2016, présentée à l'Assemblée nationale, au lancement du livre *75 ans de rayonnement au fil du temps - l'histoire de l'Ordre*, au 42<sup>e</sup> congrès de l'Ordre qui s'est déroulé à Québec, au retour de la version québécoise de la Semaine des technologues de l'OTIMROEPMQ. En marge de ces activités, et à titre de porte-parole officielle de l'Ordre, j'ai accordé cette année plusieurs entrevues à différents médias écrits et radiophoniques.

*Améliorer la communication avec ses membres et les autres parties prenantes*, voilà une autre orientation tirée de notre planification stratégique 2016-2019, sur laquelle nous avons travaillé cette année. Ultimement, l'objectif de cette orientation est d'élaborer un plan de communication en fonction de nos publics cibles : les membres, les partenaires et le public. La première démarche réalisée a été l'administration d'un sondage auprès de tous les membres de l'Ordre. Ce sondage, que vous avez reçu en janvier 2017, visait à recueillir l'avis des membres sur divers aspects, et ce, afin de mieux répondre à vos besoins et vos préoccupations. Ce type de consultation nous avait souvent été demandé par le passé et nous sommes heureux de vous annoncer que 40 % d'entre vous ont répondu à ce sondage, ce qui est excellent. Je profite de l'occasion d'ailleurs pour remercier sincèrement tous les technologues qui ont pris le temps de répondre à cette consultation. Un suivi vous sera adressé au cours des prochains mois.

### RELATIONS AVEC DIVERS ORGANISMES

L'établissement et le maintien d'un réseau de contacts et de collaborateurs sont des éléments essentiels afin de mener à bien notre mission de protection du public. Ce réseau nous permet, non seulement d'être à l'affût des changements

qui auront un impact tôt ou tard sur les activités que nous accomplissons auprès des patients, mais ces relations nous permettent aussi d'être au centre des décisions concernant le développement de nos professions et des services offerts à la population québécoise. À titre de présidente de l'Ordre, j'ai à nouveau collaboré cette année avec de nombreux acteurs du monde professionnel, des ministères et des associations professionnelles. J'ai également siégé à divers comités et pris position sur plusieurs enjeux en lien avec nos domaines d'exercices.

Ainsi, au **Québec**, nous avons maintenu nos liens de collaboration avec : l'Office des professions du Québec (OPQ), le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), plusieurs ordres professionnels, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Direction générale de cancérologie (DGC), le Centre d'expertise clinique en radioprotection (CECR), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec (APIBQ), l'Association québécoise des physiciens (nes) médicaux cliniques (AQPMC), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), plusieurs collèges et cégeps offrant les programmes de formation initiale menant aux permis d'exercice, le Conseil québécois d'agrément (CQA), la Fondation du cancer du sein du Québec et la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Au **Canada**, nous avons maintenu des communications fréquentes et avons participé aux activités de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM), de l'Alliance des organismes de réglementation des technologues en radiation médicale du Canada (AORTRMC) et d'Échographie Canada.

À l'**International**, nous avons suivi les travaux de l'Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (AFPPE), de la Société francophone de radiologie (SFR) et de l'International Society of Radiographers & Radiological Technologists (ISRRT).

## CONCLUSION

Un tel bilan ne peut être réalisé que grâce à un important travail d'équipe; c'est pourquoi je souhaite adresser quelques remerciements : merci aux membres du conseil d'administration, à toute l'équipe de la permanence, à tous les technologues impliqués dans les divers comités, les groupes de travail et les activités de l'Ordre. Merci de demeurer fidèles et engagés, et de mettre vos compétences au service de l'Ordre, au service du public. Votre collaboration est précieuse et essentielle à la réalisation de notre mandat. Vous nous permettez de dépasser les plus hauts standards de qualité, et ce, année après année.

Un remerciement particulier aux membres du comité exécutif et à l'équipe de direction du siège social pour votre leadership, votre professionnalisme et votre disponibilité. Vous vous doutez bien que la tâche à la présidence n'est pas toujours de tout repos, mais c'est grâce à votre soutien à tous, dans l'accomplissement de mon travail à la présidence, que je peux assumer cette tâche avec autant de fierté et de détermination. Merci à toutes et tous pour votre indispensable collaboration.



La présidente,  
*Danielle Boué*, t.i.m.



# Rapport des activités du conseil d'administration

La présidente de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec, madame Danielle Boué, a été réélue le 28 mai 2015 pour un mandat de deux ans, parmi les membres élus au conseil d'administration de l'Ordre.

La date de l'assemblée annuelle est prévue le 27 mai 2017.

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions ordinaires et une (1) réunion extraordinaire :

- ▶ 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2016
- ▶ 2 juin 2016
- ▶ 17 août 2016
- ▶ 30 septembre 2016
- ▶ 9 décembre 2016
- ▶ 24 mars 2017.

## Composition du conseil d'administration

| ADMINISTRATEURS     | ENTRÉE EN FONCTION | ÉLU | NOMMÉ | RÉGIONS ADMINISTRATIVES                              | DOMAINES D'EXERCICE |
|---------------------|--------------------|-----|-------|--|---------------------|
| André, Thibaut      | 02/06/16           | X   |       | Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie | RD                  |
| Asselin, Jean-Denis | 02/06/16           |     | X     |  |                     |
| Béland, Joanne      | 28/05/15           | X   |       | Tout le Québec                                       | MN                  |
| Boué, Danielle      | 28/05/15           | X   |       | Chaudière-Appalaches<br>Capitale nationale           | RD                  |
| Bordeleau, Jeannot  | 28/05/15           |     | X     |  |                     |
| Bussièrès, Vicky    | 28/05/15           | X   |       | Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie | RD                  |
| Deshaies, Bernard   | 28/05/15           |     | X     |  |                     |
| Desrosiers, Danny   | 28/05/15           | X   |       | Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie | RD                  |
| Faucher, Valérie    | 02/06/16           | X   |       | Saguenay, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord du Québec  | RD                  |
| Forget, Catherine   | 02/06/16           | X   |       | Tout le Québec                                       | RO                  |
| Guérin, Dominique   | 02/06/16           | X   |       | Mauricie, Estrie, Centre du Québec                   | RD                  |
| Hamelin, Line       | 02/06/16           | X   |       | Outaouais, Abitibi-Témiscamingue                     | RD                  |
| Hertrich, Sylvie    | 02/06/16           |     | X     |  |                     |
| Hudon, Steve        | 02/06/16           | X   |       | Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine     | RD                  |
| Lalande, Véronique  | 28/05/15           | X   |       | Tout le Québec                                       | EPM                 |
| Lessard, Manon      | 28/05/15           | X   |       | Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie | RD                  |
| McNicol, Cathy      | 02/06/16           | X   |       | Tout le Québec                                       | EPM                 |
| Nadeau, Maxime      | 02/06/16           | X   |       | Tout le Québec                                       | MN                  |
| Olivier, Karina     | 02/06/16           | X   |       | Chaudière-Appalaches<br>Capitale nationale           | RD                  |
| Ratelle, Mélanie    | 28/05/15           | X   |       | Tout le Québec                                       | RO                  |

# Liste des employés de l'Ordre et leur fonction

## Liste des employés de l'Ordre et leur fonction

| DIRECTION GÉNÉRALE                      |               |   |
|---|---------------|---|
| NOM                                     | PRÉNOM        | TITRE   |
| Cromp                                   | Alain         | Directeur général et secrétaire   |
| Morel                                   | Yves          | Syndic  |
| Turcotte                                | Josée         | Adjointe administrative principale  |
| Ricard                                  | Suzanne       | Responsable de la comptabilité  |
| Lalonde Dionne                          | Judith        | Conseillère aux communications  |
| AMÉLIORATION DE L'EXERCICE              |               |   |
| Morin                                   | Julie         | Directrice de l'amélioration de l'exercice  |
| Roy                                     | Francine      | Coordonnatrice de l'inspection professionnelle  |
| Côté                                    | Sophie        | Chargée de projet amélioration de l'exercice  |
| Chevrier                                | Josée         | Inspectrice   |
| Lecours                                 | Sophie        | Inspectrice   |
| Turmel                                  | Cécile        | Adjointe administrative<br>au développement professionnel                                       |
| Iniquez                                 | Ivette        | Adjointe administrative<br>à l'inspection professionnelle                                       |
| Anderson                                | Noëlla        | Adjointe administrative de l'amélioration<br>de l'exercice                                      |
| AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES |               |   |
| Duquette                                | Emmanuelle    | Directrice des affaires professionnelles<br>et juridiques (Départ le 15-07-16)                  |
| Lafrenière                              | Marie-Chantal | Directrice des affaires professionnelles<br>et juridiques (Depuis le 7-11-16)                   |
| Coté                                    | Joannie       | Réceptionniste et adjointe administrative<br>(En congé de maternité depuis le 16-12-16)         |
| Putrino                                 | Jenny         | Adjointe administrative des affaires<br>professionnelles. et juridiques<br>(Départ le 19-08-16) |
| Morin                                   | Caroline      | Adjointe administrative des affaires<br>professionnelles et juridiques<br>(Depuis le 09-09-16)  |
| Charbonneau                             | Audrey        | Réceptionniste et adjointe administrative<br>(Depuis le 05-12-16)                               |
| ADMISSION                               |               |   |
| Brochu                                  | Sonia         | Directrice de l'admission   |
| Adrien                                  | Betty         | Adjointe administrative à l'admission   |
| Pomerleau                               | Sarah         | Adjointe administrative aux examens   |



## Liste des principales résolutions adoptées par le conseil d'administration

- ▶ Adoption des prévisions des ressources matérielles pour 2017-2018.
- ▶ Adoption de 10 politiques et procédures.
- ▶ Adoption du rapport final de la planification stratégique 2016-2019.
- ▶ Adoption du règlement 94h sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par les technologues en électrophysiologie médicale dans la version française et la version anglaise.
- ▶ Adoption du budget supplémentaire associé aux services optionnels proposé par la firme Constellio de 10 625 \$.
- ▶ Adoption des modifications proposées à la liste des tarifs de 2016-2017 pour 2017-2018.
- ▶ Adoption d'un budget d'au plus 7000 \$ afin de procéder le plus rapidement possible à la rédaction des critères d'évaluation dans le dossier d'audit en mammographie.
- ▶ Appui à l'Ordre des hygiénistes dentaires dans son opposition à permettre aux assistantes dentaires de réaliser des radiographies dentaires.
- ▶ Adoption d'un budget de 12 000 \$ par année pour la promotion de la Semaine des technologues.
- ▶ Nomination du directeur général à titre de représentant de l'Ordre à l'Alliance des organismes de réglementation des technologues en radiation médicale du Canada pour le mandat 2016.
- ▶ Adoption de la grille des divers comités de l'Ordre 2016-2017.
- ▶ Adoption de la modification de la structure du colloque en répartissant, sur 2 journées distinctes, des demi-journées de conférences par domaine de pratique.
- ▶ Autorisation de préparer un mémoire faisant état de nos préoccupations en lien avec le projet de loi 98 et de faire les démarches pour le présenter en Commission parlementaire.
- ▶ Que la méthode de distribution de dose appelée « Fast Track » ne soit pas considérée comme faisant partie du champ de pratique du technologue en radio-oncologie, dans l'état actuel de la formation initiale.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires 2017-2018, telles que modifiées, en incluant une hausse de cotisation de 5 \$.
- ▶ Adoption du rapport annuel 2015-2016.
- ▶ Adoption de la soumission de la firme IMDresearch.
- ▶ Adoption du Mémoire de l'Ordre au sujet du projet de Loi 98.
- ▶ Nomination de trois inspectrices en mammographie.
- ▶ Adoption du tarif d'inscription de 375 \$ pour le congrès 2017.
- ▶ Adoption des normes de pratique en électrophysiologie médicale.
- ▶ Adoption de la planification stratégique 2016-2019.
- ▶ Engagement de la firme Annick Mongeau Gestion d'enjeux / Affaires publiques pour la réalisation du plan de communication de l'Ordre.
- ▶ Adoption de la création d'un comité de gouvernance.
- ▶ Adoption de la création d'un comité des ressources humaines.
- ▶ Adoption d'un processus d'adoption de documents par le conseil d'administration.
- ▶ Adoption du programme d'inspection professionnelle générale 2017-2018.
- ▶ Adoption du programme de visite d'inspection professionnelle en échographie médicale diagnostique (pratique autonome) 2017-2018.
- ▶ Adoption du budget pour la Journée de formation 2017.
- ▶ Entamer les démarches auprès des ministères concernés afin de débiter la révision du programme de formation en électrophysiologie médicale.
- ▶ Entamer les démarches pour le dépôt d'un mémoire auprès de l'Office des professions pour ajouter une condition supplémentaire à l'obtention du permis d'exercice en électrophysiologie médicale.
- ▶ Entamer les démarches pour le dépôt d'un mémoire auprès de l'Office des professions pour ajouter une condition supplémentaire à l'obtention du futur permis d'exercice en échographie.
- ▶ Adoption du plan d'action pour la refonte du processus d'inspection professionnelle.
- ▶ Ajouter aux attestations de formation en échographie cardiaque pour les technologues en électrophysiologie médicale, les notions manquantes pour assurer un examen optimal en échographie cardiaque foetale et d'autoriser les technologues en électrophysiologie médicale ayant l'attestation de formation en échographie cardiaque à procéder aux échographies cardiaques fœtales.

# Rapport des activités du comité exécutif

## Liste des membres du comité exécutif

|                                |                                 |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Boué, Danielle, t.i.m. (RD)    | Présidente                      |
| Béland, Joanne, t.i.m. (MN)    | 1 <sup>re</sup> vice-présidente |
| Ratelle, Mélanie, t.r.o.       | 2 <sup>e</sup> vice-présidente  |
| Desrosiers, Danny, t.i.m. (RD) | Trésorier                       |
| Bordeleau, Jeannot             | Administrateur nommé            |

Le comité exécutif a tenu huit (8) réunions.

## Liste des principales résolutions adoptées par le comité exécutif

- ▶ 3 résolutions pour souligner les 5 ans de service de Sonia Brochu et les 10 ans de service de Francine Roy et de Josée Chevrier comme employées.
- ▶ Nominations :
  - Céline Landriault, t.i.m., inspectrice en échographie
  - Jolyane Pitre, t.i.m., inspectrice en échographie
  - Michael Baranyai, t.i.m., inspecteur en échographie
  - Cédric Fillion, t.r.o., inspecteur en radio-oncologie
  - Francine Bisson, t.i.m., inspectrice en échographie cardiaque
- ▶ Ne pas nommer de représentants de l'Ordre à la visite d'agrément du programme de radio-oncologie du Collège Ahuntsic.
- ▶ D'accorder aux candidats admis par équivalence de diplôme ou de formation et ayant épuisé toutes leurs reprises à l'examen d'admission, trois nouvelles reprises à l'examen après la réussite d'un programme de formation qualifiante au Québec.
- ▶ Dans l'éventualité qu'un candidat n'ait pas utilisé toutes ses reprises avant le début de sa formation, celles-ci ne pourront être cumulées aux 3 nouvelles reprises accordées après la réussite du programme de formation qualifiante au Québec.
- ▶ Imposition de trois stages de 560 heures et d'un stage de 1000 heures pour un retour à la profession.
- ▶ Adoption des différents documents comptables dans le cadre du travail de l'auditeur indépendant.
- ▶ Adoption de l'augmentation salariale des employés de 1,5 % pour 2017-2018.
- ▶ Autorisation de la présidente, du directeur général, de la première-vice-présidente, de la deuxième vice-présidente et du trésorier à signer les chèques et les effets bancaires.
- ▶ Autorisation à la présidente de s'inscrire à la formation sur la gouvernance et leadership à la présidence du Collège des administrateurs.
- ▶ Acceptation d'une demande de subvention de 750 \$ au département d'imagerie médicale et de radio-oncologie au Cégep de Sainte-Foy pour la Semaine des technologues.
- ▶ Autorisation donnée à la présidente de s'impliquer dans le projet d'un programme de reconnaissance d'engagement qualité des ordres.
- ▶ Inscription de l'Ordre à titre de membre de l'Association Imagerie Sécuritaire Canada.
- ▶ Autorisation de prolongation de 2 permis restrictifs temporaires.
- ▶ Retrait du nom de l'Ordre de la liste des membres de la Coalition priorité cancer.
- ▶ Achat d'une demi-page dans La Presse + section Pause-santé du dossier spécial en imagerie médicale.



- ▶ Autorisation donnée à un candidat admis par équivalence de formation de se présenter aux examens d'admission pour une 5<sup>e</sup> chance.
- ▶ Remboursement autorisé de la contribution annuelle obligatoire à la RAMQ pour l'assurance médicaments du directeur général et paiement du coût de la nouvelle couverture d'assurance salaire court-terme.
- ▶ Appui à l'Ordre des audioprothésistes pour la journée nationale de l'audition du 2 mai 2017.
- ▶ Défrayer les frais d'inscription des membres du comité Magazine au congrès 2017.
- ▶ Signature d'une entente de 5 ans avec la Fondation du Collège Ahuntsic pour les programmes de bourses d'études.
- ▶ Signature d'une entente avec le Manoir St-Sauveur pour la tenue du congrès 2019.
- ▶ Renouvellement du bail de l'appartement de la présidente pour 2017-2018.
- ▶ Entente de partenariat associée à 10 000 \$ dans le cadre du premier Forum de la Fondation du cancer du sein du 3 juin 2017.
- ▶ Entente de 3 ans avec la firme Descormiers Intelligence d'affaires pour le produit PerfoStrategik.
- ▶ Entente d'une année à titre d'essai du système de visio-conférence de la compagnie Blue Jeans.
- ▶ Amender la résolution du 8 décembre 2016 afin de modifier l'appellation « Séminaire PACS » pour « Séminaire sur les systèmes d'information clinique ».
- ▶ Nomination de la directrice des affaires professionnelles et juridiques, M<sup>e</sup> Marie-Chantal Lafrenière, secrétaire substitut des élections 2017-2019.
- ▶ Nomination de Louise Joly, t.i.m. (RD), Marlène Fréchette, t.i.m. (MN) et Giovanna Miceli, t.r.o. à titre de scrutatrices pour les élections 2017-2019.
- ▶ Soumettre la candidature de Nancy Bouchard, technologue en électrophysiologie médicale pour recevoir le Mérite du CIQ 2017.



# Rapport des activités du comité de la formation

## Liste des membres du comité

|                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------------|
| April, Dany                  | Membre nommé Fédération des CÉGEPS |
| St-Pierre, Jean-Pierre       | Membre nommé Fédération des CÉGEPS |
| Gariepy, Bruno               | Membre représentant du MEESR       |
| Labbé, Jean, t.i.m. (RD)     | Responsable                        |
| Déraspe, Sonya, t.r.o.       | Invitée                            |
| Chabot, Martine, t.i.m. (MN) | Membre                             |
| Paquin, Rose-Marie, t.e.p.m. | Invitée                            |

Le comité de la formation a tenu 1 réunion.

## LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

Au cours de cette rencontre, le comité s'est penché sur :

- ▶ Actualisation des programmes de formation en radiodiagnostic et en radio-oncologie;
- ▶ Formation initiale en échographie;
- ▶ Consultation de l'OPQ concernant le mandat et la composition du comité de la formation;
- ▶ Consultation de l'OPQ concernant la formation initiale;
- ▶ Mémoire en lien avec le Projet de Loi 98;
- ▶ Consultation du CIQ concernant la création d'un conseil des collègues et des modifications au Règlement sur le régime des études collégiales;
- ▶ Sondage relatif aux heures allouées à la formation.

# Rapport des activités du comité des équivalences de diplôme et de formation

## Liste des membres du comité

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Tremblay, Josée, t.i.m. (RD)   | Responsable      |
| Charland, Bibiane, t.i.m. (MN) | Membre           |
| Bouvette, Pascal, t.r.o.       | Membre           |
| Hoskin, Mary Ann, t.i.m. (RD)  | Membre           |
| Benoit, Sylvie, t.i.m. (MN)    | Membre           |
| Joly, Lise, t.r.o.             | Membre           |
| Bouchard, Nancy, t.e.p.m.      | Membre           |
| Blais, Carine, t.e.p.m.        | Membre           |
| Malo, Stéphanie, t.e.p.m.      | Membre substitut |

Le comité a tenu 4 réunions.

## Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

|                | NOMBRE |           |          |   |
|----------------|--------|-----------|----------|---|
|                | REÇUES | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| au Canada      | 11     | 11        | 0        | 0   |
| hors du Canada | 2      | 2         | 0        | 0   |

## Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

|    |
|----|
| 13 |
|----|



**Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec  
par une personne qui ne détient pas un diplôme requis**

|                | NOMBRE |           |          |   |
|----------------|--------|-----------|----------|---|
|                | REÇUES | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| au Canada      | 6      | 6         | 0        | 0   |
| hors du Canada | 29     | 23        | 3        | 3   |

**Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors  
du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à  
acquérir indiquée par l'ordre**

|                        | NOMBRE    |                |
|------------------------|-----------|----------------|
|                        | AU CANADA | HORS DU CANADA |
| Cours                  | 0         | 0              |
| Stage                  | 0         | 0              |
| Examen                 | 0         | 0              |
| Cours et stage         | 0         | 0              |
| Stage et examen        | 0         | 0              |
| Cours et examen        | 0         | 0              |
| Cours, stage et examen | 0         | 23             |

**Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes  
de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec  
par une personne qui ne détient pas un diplôme requis**

|  |    |
|--|----|
|  | 35 |
|--|----|

# Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux

## Permis délivrés selon la catégorie

| CATÉGORIE DE PERMIS          | NOMBRE |
|------------------------------|--------|
| Permis régulier              | 336    |
| Permis temporaire            | 13     |
| Permis spécial               | 1      |
| Permis temporaire restrictif | 12     |
| Permis restrictif TEPM       | 12     |

## Demandes de délivrance

|   | NOMBRE DE DEMANDES |           |          |   |
|---|--------------------|-----------|----------|---|
|   | REÇUES             | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française   | 13                 | 13        | 0        | 0   |
| de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions   | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| de permis restrictif temporaire fondées sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions   | 12                 | 12        | 0        | 0   |
| de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| de permis spécial en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu   | 1                  | 1         | 0        | 0   |



**Demands fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités - NOTE**

| LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AYANT DÉLIVRÉ LE DIPLÔME | NOMBRE DE DEMANDES |           |          |   |
|---|--------------------|-----------|----------|---|
|   | REÇUES             | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| au Québec   | 329                | 329       | 0        | 0   |
| en Ontario  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Atlantique                              | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Ouest et les Territoires                | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| aux États-Unis  | 0                  | 0         | 0        | 0   |

**Demands fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités**

| LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AYANT DÉLIVRÉ LE DIPLÔME RECONNU ÉQUIVALENT | NOMBRE DE DEMANDES |           |          |   |
|--|--------------------|-----------|----------|---|
|  | REÇUES             | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| <b>CANADA</b>  |                    |           |          |   |
| au Québec  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| en Ontario   | 3                  | 3         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Atlantique   | 1                  | 1         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Ouest et les Territoires                                   | 1                  | 1         | 0        | 0   |
| Total hors du Québec, mais au Canada   | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| <b>UNION EUROPÉENNE</b>  |                    |           |          |   |
| en France  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans le reste de l'Union européenne  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| <b>AILLEURS</b>  |                    |           |          |   |
| aux États-Unis   | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans le reste du monde   | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| Total hors Canada  | 0                  | 0         | 0        | 0   |

**Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités**

| LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT OÙ A ÉTÉ ACQUISE LA FORMATION RECONNUE ÉQUIVALENTE | NOMBRE DE DEMANDES |           |          |   |
|---|--------------------|-----------|----------|---|
|   | REÇUES             | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| <b>CANADA</b>   |                    |           |          |   |
| au Québec   | 1                  | 1         | 0        | 0   |
| en Ontario  | 1                  | 1         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Atlantique  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Ouest et les Territoires  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| Total hors du Québec, mais au Canada  | 1                  | 1         | 0        | 0   |
| <b>UNION EUROPÉENNE</b>   |                    |           |          |   |
| en France   | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans le reste de l'Union européenne   | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| <b>AILLEURS</b>   |                    |           |          |   |
| aux États-Unis  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans le reste du monde  | 7                  | 7         | 0        | 0   |
| Total hors Canada   | 7                  | 7         | 0        | 0   |

**Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités**

| LIEU OÙ A ÉTÉ OBTENUE L'AUTORISATION LÉGALE D'EXERCER LA PROFESSION | NOMBRE DE DEMANDES |           |          |   |
|---|--------------------|-----------|----------|---|
|   | REÇUES             | ACCEPTÉES | REFUSÉES | REÇUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION À LA FIN DE LA PÉRIODE |
| <b>CANADA (RÈGLEMENT PRIS EN VERTU DE 94 Q)</b>                     |                    |           |          |   |
| en Ontario  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Atlantique                                  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans les provinces de l'Ouest et les Territoires                    | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| Total hors du Québec, mais au Canada                                | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| <b>UNION EUROPÉENNE</b>   |                    |           |          |   |
| en France (règlement pris en vertu de 93 c2)                        | 7                  | 7         | 0        | 0   |
| dans le reste de l'Union européenne                                 | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| <b>AILLEURS</b>   |                    |           |          |   |
| aux États-Unis  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| dans le reste du monde  | 0                  | 0         | 0        | 0   |
| Total hors Canada   | 7                  | 7         | 0        | 0   |



## Rapport des activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle

L'ensemble des 6388 membres a adhéré à l'assurance responsabilité professionnelle collective offerte par l'Ordre. La somme prévue de la garantie par sinistre est de 1 000 000 \$ et de 2 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres est offerte aux membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée ou par actions.

### Répartition des membres inscrits à la fin de la période et montant prévu de la garantie

| MOYEN DE GARANTIE                          | NOMBRE DE MEMBRES | MONTANT PRÉVU DE LA GARANTIE |                               |
|--|-------------------|------------------------------|-------------------------------|
|  |                   | PAR SINISTRE                 | POUR L'ENSEMBLE DES SINISTRES |
| Contrat d'assurance collective facultative | 6388              | 1 000 000 \$                 | 2 000 000 \$                  |

## Rapport des activités relatives à l'inspection professionnelle

### Liste des membres du comité

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Boisselle, Brigitte, t.r.o.       | Responsable |
| Onedamdy, Tanja, t.i.m. (RD)      | Membre      |
| Drouin, Marie-Claude, t.i.m. (RD) | Membre      |
| Marceau, Fabienne, t.i.m. (RD)    | Membre      |
| Morin, Chantal, t.i.m. (MN)       | Membre      |
| Bélanger, Marie-Claude, t.r.o.    | Membre      |
| Vachon, Pier-Ann, t.r.o.          | Membre      |
| Robert, Josée, t.i.m. (MN)        | Membre      |
| Beaudry, Mélanie, t.i.m. (MN)     | Membre      |
| Aubé, Julie, t.i.m. (RD)          | Membre      |
| Morency, Alexandra, t.i.m. (RD)   | Membre      |
| Beaulieu, Dominic, t.i.m. (RD)    | Membre      |
| Chapdelaine, Denis, t.e.p.m.      | Membre      |
| Bérubé, Chantal, t.e.p.m.         | Membre      |
| Dupuis, Mélanie, t.e.p.m.         | Membre      |
| Bouvier, Andrey, t.i.m. (RD)      | Membre      |

Le comité d'inspection professionnelle a tenu neuf réunions.

- ▶ 7 au siège social de l'Ordre
- ▶ 2 conférences téléphoniques

### PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, 36 établissements ont été inspectés. Voici le détail de ces inspections.

**PROGRAMME D'INSPECTION GÉNÉRALE 2015-2016**  
Évaluation de l'aspect organisationnel du service des 6 établissements du programme en radiodiagnostic.

### PROGRAMME D'INSPECTION GÉNÉRALE 2016-2017

Inspection de 30 établissements dont :

- ▶ 23 en radiodiagnostic
- ▶ 5 en médecine nucléaire
- ▶ 2 en radio-oncologie

### PROGRAMME D'INSPECTION EN ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE DIAGNOSTIQUE (PRATIQUE AUTONOME)

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, 19 établissements ont été inspectés, ce qui équivaut à 71 technologues attestés en pratique autonome.

## SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DU CIP

### SECTION ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

#### Bloc opératoire, hémodynamie

« Le comité vous rappelle que le législateur a encadré le champ d'exercice des professionnels en leur réservant une liste d'activités pour la protection du public. Dans un objectif de radioprotection du patient et des professionnels présents, le technologue doit réaliser notamment les activités suivantes :

- ▶ Le positionnement et le déplacement du statif et de la table sous radioscopie;
- ▶ La sélection des facteurs techniques;
- ▶ La radioscopie;
- ▶ Les acquisitions d'images radiologiques diagnostiques;
- ▶ Le traitement des images.

Tout autre professionnel, à l'exception des médecins, qui réalise ces activités est en situation d'exercice illégal. »

#### Formation, orientation et actualisation

« Les technologues doivent mettre à jour leur dossier professionnel sur le Portail OTIMROEPMQ, dès qu'un changement survient (ex. : changement d'adresse, d'établissement, de secteurs d'activités). »

### SECTION ORDONNANCE

#### Transmission et contenu de l'ordonnance

« La personne habilitée à recevoir l'ordonnance verbale (ex. : technologue, infirmière, physiothérapeute) doit remplir et signer le document en inscrivant notamment sa signature, l'abréviation de son titre, la mention OV (ordonnance verbale), le nom et le numéro de permis d'exercice du médecin. Cette ordonnance doit ensuite être consignée au dossier d'imagerie médicale du patient. »

#### Analyse de l'ordonnance

##### *Tomodensitométrie, résonance magnétique*

« Les technologues ne sont pas autorisés à déterminer le protocole à appliquer pour chaque examen. Cette responsabilité revient au radiologiste. Les protocoles doivent être transmis au technologue par écrit, verbalement ou via un document entériné par l'équipe médicale. »

### SECTION ÉLÉMENTS TECHNIQUES

#### Méthode de travail

##### *Échographie*

« Les technologues doivent utiliser la terminologie échographique, les abréviations appropriées tout en décrivant les caractéristiques échographiques des images obtenues, et ce, sans poser de diagnostic (ex. : inscrire images hyperéchogènes avec cône d'ombre plutôt que lithiases). De plus, proscrire l'utilisation du terme *normal* pour qualifier les images. »

### SURVEILLANCE DE L'EXERCICE

Le nombre de membres visités, le nombre de formulaires ou de questionnaires transmis aux membres et le nombre retournés au CIP

#### Surveillance de l'exercice par établissement

| DOMAINES                             | ÉTABLISSEMENTS INSPECTÉS |   |       |
|--------------------------------------|--------------------------|---|-------|
|                                      | VISITE SUR PLACE         | ASPECT ORGANISATIONNEL (PAR QUESTIONNAIRE UNIQUEMENT) | TOTAL |
| Imagerie médicale - radiodiagnostic  | 10                       | 19  | 29    |
| Imagerie médicale-médecine nucléaire | 5                        | -   | 5     |
| Radio-oncologie                      | 2                        | -   | 2     |

#### Surveillance de l'exercice (2016-2017)

|   | NOMBRE DE MEMBRES |
|---|-------------------|
| Membres inspectés via le programme de surveillance générale (par établissement)   | 720               |
| Membres évalués par l'analyse de leur portfolio   | 313               |
| Membres évalués pour le maintien des attestations en pratique autonome (37 en LBDC) et (367 en échographie, dont 60 ont fait l'objet d'une visite d'inspection dans leur établissement) | 404               |
| Total des membres ayant fait l'objet de la surveillance de l'exercice   | 1437              |



### Dossiers d'inspections (établissements) traités au cours de l'année

| DOSSIERS FERMÉS / ATTESTATION D'INSPECTION | NOMBRE |
|--|--------|
| Imagerie médicale - radiodiagnostic        | 58     |
| Imagerie médicale - médecine nucléaire     | 2      |
| Radio-oncologie                            | 0      |
| DOSSIERS OUVERTS                           |        |
| Imagerie médicale - radiodiagnostic        | 44     |
| Imagerie médicale - médecine nucléaire     | 8      |
| Radio-oncologie                            | 2      |

### Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite et à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire au cours de l'année (suite)

| ADOPTION DE RAPPORTS  | NOMBRE |
|---|--------|
| Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite  | 33     |
| Rapports de vérification dressés à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire, s'il y a lieu | 57     |
| Total des rapports adoptés  | 90     |

### Membres ayant fait l'objet d'une enquête et le nombre de rapports d'enquête dressés par le CIP

|  | NOMBRE |
|--|--------|
| Membres ayant fait l'objet d'une enquête | 0      |
| Rapports d'enquête dressés               | 0      |

### Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic

|   | NOMBRE |
|---|--------|
| En application du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions | 4      |

### Décisions du conseil d'administration relativement aux recommandations du CIP

|                                    | NOMBRE |
|------------------------------------|--------|
| Approuvées en totalité             | 12     |
| Rejetées, en totalité ou en partie | 2      |

### Recommandations du comité d'inspection professionnelle au conseil d'administration d'obliger un membre à compléter avec succès un stage ou un cours de perfectionnement

|  | NOMBRE |
|--|--------|
| un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles                                 | 0      |
| un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles   | 0      |
| un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles   | 0      |
| un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles             | 0      |
| un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles                           | 0      |
| un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles                           | 0      |
| un stage et un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles | 0      |
| un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles               | 0      |
| un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles               | 0      |

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DU SERVICE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE (RECOMMANDATIONS APPROUVÉES PAR LE CA)

- ▶ Adoption de la mise à jour des questionnaires préalables (révision 2016-2017);
- ▶ Adoption de normes de pratique :
  - Électrophysiologie labyrinthique
  - Potentiels évoqués
  - ÉP cardiaque Pace
  - Polysomnographie
- ▶ Adoption de la nomination de quatre inspecteurs en échographie (pratique autonome);
- ▶ Adoption des programmes d'inspection professionnelle ;
- ▶ Adoption d'un nouveau processus d'inspection professionnelle ;
- ▶ Adoption de l'ajout de deux centres au programme de visite d'inspection professionnelle générale.

# Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et la formation continue obligatoire

Pour chaque activité de formation tenue, le nombre d'heures et le nombre de membres qui l'ont suivi en spécifiant, s'il y a lieu, si elle était obligatoire.

## Formations obligatoires

| FORMATIONS  | NOMBRE D'HEURES  | INSCRIPTIONS MEMBRE | INSCRIPTIONS NON-MEMBRE |
|---|------------------|---------------------|-------------------------|
| <b>FORMATIONS OBLIGATOIRES</b>  |                  | <b>216</b>          | <b>0</b>                |
| <b>FORMATIONS THÉORIQUES</b>  |                  |                     |                         |
| Doppler carotidien ou transcrânien  | 30 h             | 9                   | 0                       |
| Introduction d'un ballonnet œsophagien en PSG   | 3 h              | 2                   | 0                       |
| Vérification d'un cardiostimulateur ou d'un cardio-défibrillateur                             | 35 h             | 31                  | 0                       |
| Programmation d'un cardiostimulateur ou d'un cardio-défibrillateur                            | 15 h             | 25                  | 0                       |
| Ajustement des masques pour le BPAP ou le CPAP en PSG   | 70 h             | 2                   | 0                       |
| Lavage baryté double contraste (LBDC) - pratique autonome                                     | 15 h             | 1                   | 0                       |
| Échographie cardiaque (12 modules / 4 cours)  | 40h - 45h        | 99                  | 0                       |
| Insertion d'un cathéter veineux central par approche périphérique (CVCAP) - pratique autonome | 65 h             | 10                  | 0                       |
| <b>FORMATIONS PRATIQUES</b>   |                  |                     |                         |
| Doppler carotidien ou transcrânien  | 50 h             | 2                   | 0                       |
| Vérification et programmation cardiostimulateurs ou cardio-défibrillateurs                    | 30 h             | 21                  | 0                       |
| Ajustement des masques pour le BPAP ou le CPAP en PSG   | 70 h             | 2                   | 0                       |
| Lavage baryté double contraste (LBDC) - pratique autonome                                     | 35 h             | 5                   | 0                       |
| Échographie cardiaque ou vasculaire   | 175 h            | 6                   | 0                       |
| Insertion d'un cathéter veineux central par approche périphérique (CVCAP) - pratique autonome | 25 installations | 1                   | 0                       |



## Formations facultatives

| FORMATIONS  | NOMBRE D'HEURES | INSCRIPTIONS MEMBRE | INSCRIPTIONS NON-MEMBRE |
|---|-----------------|---------------------|-------------------------|
| <b>FORMATIONS FACULTATIVES</b>                                  |                 | <b>6286</b>         | <b>21</b>               |
| <b>COURS EN LIGNE</b>   |                 | <b>5113</b>         | <b>7</b>                |
| Conférences (153 conférences)                                   | 30 min - 2 h 30 | 3014                | 0                       |
| Techniques d'injection, signes vitaux et aseptie                | 17 h            | 15                  | 0                       |
| Mammographie (4 cours)  | 6 h - 15 h      | 1091                | 0                       |
| Résonance magnétique (4 cours)                                  | 5 h - 60 h      | 110                 | 0                       |
| Tomodensitométrie ( 4 cours)                                    | 30 min - 10h    | 211                 | 0                       |
| Lavement baryté double contraste (4 quiz)                       | 5 h             | 58                  | 0                       |
| Échographie (2 cours)   | 5 h - 20 h      | 101                 | 0                       |
| L'imagerie numérique en radiodiagnostic CR/DR                   | 10 h            | 13                  | 7                       |
| Quiz magazine ÉchoX (3 quiz)                                    | 30 min - 1 h    | 500                 | 0                       |
| <b>COURS EN SALLE</b>   |                 | <b>191</b>          | <b>0</b>                |
| Atelier Technique et difficultés en mammographie                | 7 h             | 94                  | 0                       |
| Atelier Contrôle de qualité en mammographie numérique           | 7 h             | 69                  | 0                       |
| Perfectionnement en mammographie                                | 14 h            | 9                   | 0                       |
| Perfectionnement en échographie                                 | 42 h            | 6                   | 0                       |
| Formation protocole sédation analgésie                          | 4 h             | 8                   | 0                       |
| Stages pratiques en échographie                                 | 35 h - 140 h    | 5                   | 0                       |
| <b>COURS PAR CORRESPONDANCE</b>                                 |                 | <b>155</b>          | <b>0</b>                |
| Principes physiques et appareillage de base en ultrasonographie | 20 h            | 47                  | 0                       |
| Initiation à l'échographie obstétricale                         | 30 h            | 55                  | 0                       |
| Échographie abdominale, pelvienne et de surface                 | 45 h            | 32                  | 0                       |
| Ostéodensitométrie  | 45 h            | 21                  | 0                       |

### Formations colloque et congrès

| FORMATIONS  | INSCRIPTIONS MEMBRE | INSCRIPTIONS NON-MEMBRE |
|---|---------------------|-------------------------|
| <b>COLLOQUE 2016 - LÉGALEMENT VÔTRE</b>                     | <b>327</b>          | <b>6</b>                |
| Inscriptions sur place                                      | 85                  | 0                       |
| Inscriptions webdiffusion individuelle                      | 119                 | 6                       |
| Inscriptions webdiffusion en groupe                         | 123                 | 0                       |
| <b>CONGRÈS 2016 - 75 ANS DE RAYONNEMENT AU FIL DU TEMPS</b> | <b>500</b>          | <b>8</b>                |
| Nombre d'inscriptions global (2 jours, vendredi ou samedi)  | 500                 | 8                       |
| Séminaire en gestion *                                      | 51                  | 3                       |
| Séminaire en éducation *                                    | 47                  | 0                       |
| Séminaire PACS *  | 35                  | 1                       |
| *non comptabilisé dans le nombre d'inscription global       |                     |                         |
|   | INSCRIPTIONS MEMBRE | INSCRIPTIONS NON-MEMBRE |
| <b>SOUS-TOTAL</b>   | <b>6502</b>         | <b>21</b>               |
| <b>GRAND TOTAL</b>  | <b>6523</b>         |                         |





## Rapport des activités du syndic

### Liste des membres

|                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| Morel, Yves, t.i.m. (RD)         | Syndic         |
| Moore, Estelle, t.i.m. (RD)      | Syndic-adjoint |
| Toupin, Marielle, t.i.m.(E) (RD) | Syndic-adjoint |
| Audet, Philip, t.i.m. (MN)       | Syndic-adjoint |
| Larin, Daniel, t.i.m. (MN)       | Syndic-adjoint |
| Audet, Karine, t.r.o.            | Syndic-adjoint |
| Fernet, Lys, t.r.o.              | Syndic-adjoint |
| Desrochers, Diane, t.e.p.m.      | Syndic-adjoint |
| Parent, Jasmin, t.e.p.m.         | Syndic-adjoint |

### LE NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS ET LE NOMBRE DE MEMBRES VISÉS

Au cours de l'exercice, quinze (15) nouveaux dossiers impliquant quinze (15) membres ont été ouverts par le syndic.

### LE NOMBRE DE DÉCISIONS DE PORTER PLAINTE

Trois de ces nouveaux dossiers ont justifié le dépôt d'une plainte suite aux enquêtes menées par le syndic.

### LE NOMBRE DE DÉCISIONS DE NE PAS PORTER PLAINTE

La décision fut prise de ne pas porter plainte dans neuf (9) dossiers.

### LE NOMBRE DE DOSSIERS RÉGLÉS PAR LA CONCILIATION DU SYNDIC

Deux (2) dossiers ont été réglés par la conciliation du syndic.

### LE NOMBRE DE DOSSIERS DEMEURANT OUVERTS AU 31 MARS

Onze (11) dossiers demeuraient ouverts au 31 mars 2017.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Deux (2) dossiers ont été fermés après que le syndic eut adressé un avertissement et/ou une mise en garde aux membres visés.

Le syndic a eu recours aux services d'un syndic adjoint en trois (3) occasions pour fins d'enquête et d'entrevues au cours de la période.

## Rapport des activités du comité de révision des plaintes

### Liste des membres du comité

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Thibault, Nathalie, t.i.m. (RD)   | Responsable                                 |
| Grenon, Marie-France, t.i.m. (RD) | Membre                                      |
| Plourde, Christine, t.r.o.        | Membre                                      |
| Chabot, Martine, t.i.m. (MN)      | Membre                                      |
| Proulx, Raymond                   | Membre externe par l'Office des professions |
| Deshaies, Bernard                 | Membre nommé                                |
| Bouchard, Diane, t.e.p.m.         | Membre                                      |
| Bolduc, Louise, t.i.m. (MN)       | Membre                                      |

Ce comité donne, à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis relativement à la décision d'un syndic de ne pas porter plainte devant le Conseil de discipline.

Aucune demande d'avis reçus.

# Rapport des activités du conseil de discipline

## Liste des membres du comité

|   |   |
|---|---|
| Duquette, Emmanuelle, M <sup>e</sup>      | Secrétaire,<br>jusqu'au 15 juillet 2016             |
| Dubé, Nathalie, M <sup>e</sup>            | Secrétaire du 15 juillet 2016<br>au 7 novembre 2016 |
| Lafrenière, Marie-Chantal, M <sup>e</sup> | Secrétaire depuis le<br>7 novembre 2016             |
| Felx, Nicole, t.i.m. (RD)                 | Membre  |
| Hamel, Line, t.i.m. (RD)                  | Membre  |
| Lowe-Mullen, Kathleen, t.i.m. (RD)        | Membre  |
| Brisebois, Lyne, t.i.m. (RD)              | Membre  |
| Gagnon, Gilbert, t.i.m.(E) (RD)           | Membre  |
| Boulanger, Josée, t.i.m. (RD)             | Membre  |
| Labbé, Jean, t.i.m. (RD)                  | Membre  |
| Joly, Louise, t.i.m. (RD)                 | Membre  |
| Bergeron, Jean, t.i.m. (RD)               | Membre  |
| Boulanger, Monique, t.i.m. (MN)           | Membre  |
| Fréchette, Marlène, t.i.m. (MN)           | Membre  |
| Paquet, Julie, t.r.o.                     | Membre  |
| Miceli, Giovanna, t.r.o.                  | Membre  |
| Dery, Manon, t.e.p.m.                     | Membre  |
| Moreau, Nancy, t.e.p.m.                   | Membre  |

Le Conseil de discipline s'est réuni quatre (4) fois. Il a rendu quatre (4) décisions sur culpabilité et sanctions toutes portées par le syndic. Les quatre (4) décisions ont déclaré l'intimé coupable et ont imposé une sanction. Deux décisions rendues respectaient le délai de 90 jours prévu au Code des professions. Aucune n'a été portée en appel devant le Tribunal des professions.

## OUTREPASSER LES LIMITES DE LA PROFESSION

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Montréal a été trouvé coupable de quatre (4) chefs pour ne pas avoir tenu compte des limites de sa profession et de son titre en effectuant des examens qui ne respectaient pas les ordonnances médicales et les protocoles d'examens et d'un (1) chef pour ne pas avoir tenu compte des moyens qui sont à sa disposition dans l'exercice de sa profession, notamment en effectuant seul un examen de manière inadéquate dans le dossier d'une patiente en civière, notamment en la plaçant dans une position carrément tordue, voire diagonale, alors qu'il aurait pu solliciter l'aide de sa collègue.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu le 23 mars 2016 et la décision a été rendue le 27 juillet 2016. Les sanctions suivantes ont été imposées : une

radiation temporaire de 45 jours à être purgée de façon concurrente pour chacun des quatre chefs et une radiation temporaire d'un mois à être purgée de façon concurrente pour le dernier chef ainsi que le paiement des débours et des frais de publication de l'avis de radiation.

La décision du Conseil n'a pas été portée en appel. L'avis de suspension du droit d'exercice a été publié dans un journal local et dans le numéro de septembre 2016 du magazine ÉchoX de l'Ordre.

## OUTREPASSER LES LIMITES DE LA PROFESSION

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Longueuil a été trouvée coupable de trente-quatre (34) chefs pour ne pas avoir tenu compte des limites de sa profession et de son titre dont trois (3) chefs pour avoir notamment effectué une échographie dans le dossier de sa patiente, selon une ordonnance médicale non conforme et de trente-et-un (31) chefs pour avoir notamment émis un diagnostic et/ou transmis le rapport d'examen directement au médecin traitant sans que les résultats de l'examen n'aient préalablement été interprétés par un médecin spécialiste dans le dossier de sa patiente.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu le 18 mai 2016 et la décision a été rendue le 27 octobre 2016. Par ailleurs, une décision rectifiée a été rendue le 21 mars 2017. Les sanctions suivantes ont été imposées : une radiation temporaire de quatre (4) mois à être purgée de façon concurrente, et ce, au moment de la réinscription de l'intimée, pour chacun des trois (3) chefs et une radiation temporaire de douze (12) mois à être purgée de façon concurrente et ce, au moment de la réinscription de l'intimée, pour chacun des trente-et-un (31) chefs ainsi que le paiement des débours et des frais de publication de l'avis de radiation.

La décision du Conseil n'a pas été portée en appel.

## NON-RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Frontenac a été trouvée coupable de ne pas avoir respecté son secret professionnel, notamment en ayant des conversations indiscrettes au sujet de sa patiente avec une collègue de travail.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu le 17 mars 2016 et la décision a été rendue le 30 mai 2016. La sanction suivante a été imposée : une amende de 1 000 \$ ainsi que le paiement des débours.

La décision du Conseil n'a pas été portée en appel.



## NON-RESPECT DES NORMES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALEMENT RECONNUES

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Bedford a été trouvé coupable de ne pas exercer sa profession selon les normes professionnelles généralement reconnues dans le domaine de la dosimétrie et de la tomographie, lorsqu'il a modifié ou tronqué des régions d'intérêts d'acquisitions sur le tomographe, modifiant ainsi les données servant à effectuer une correction d'atténuation et, donc, en faussant les valeurs réelles de l'examen, et ce, dans les dossiers patients.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu le 20 décembre 2016 et la décision a été rendue le 20 janvier 2017. La sanction suivante a été imposée : une amende de 4 000 \$ ainsi que le paiement des débours.

La décision du Conseil n'a pas été portée en appel.

## OUTREPASSER LES LIMITES DE LA PROFESSION ET NON-ACQUITTEMENT DES DEVOIRS PROFESSIONNELS

Le Conseil de discipline a été saisi d'une plainte déposée par le syndic contre une technologue en imagerie médicale dans le district de Montréal : premier chef : n'ayant pas tenu compte des limites de son permis lorsqu'elle n'a pas respecté l'ordonnance dans le dossier d'une patiente, notamment en effectuant deux (2) radiographies inutiles de l'abdomen, alors que l'ordonnance visant un examen du bassin, exposant ainsi la patiente à des irradiations inutiles. Deuxième chef : ne s'est pas acquitté de ses devoirs professionnels avec intégrité en effaçant et/ou en détruisant des radiographies dans le système d'archivage local PACS et plus particulièrement dans le dossier de la patiente, faussant ainsi l'original du dossier patient.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ont eu lieu les 26 et 27 décembre 2016 et une autre audition est prévue le 23 mai 2017.

La culpabilité pour le premier chef a été reconnue lors du premier jour d'audience.

## NON-DISPONIBILITÉ ET NON-DILIGENCE RAISONNABLES

Une plainte a été déposée par le syndic contre un technologue en imagerie médicale dans le district de Montréal pour ne pas avoir fait preuve d'une disponibilité et d'une diligence raisonnables dans l'exercice de sa profession, lorsqu'il a causé, à répétition, plusieurs retards et/ou délais inutiles dans la prestation de ses services professionnels auprès de ses patients.

Les auditions sur culpabilité et les sanctions ne sont pas encore fixées.

Nombre d'audiences du conseil

4

### Plaintes dont l'audience est complétée par le conseil

| NATURE DE LA PLAINTÉ   | NOMBRE                                    |                                 |
|--|---|---------------------------------|
|  | PORTÉE PAR LE SYNDIC OU LE SYNDIC ADJOINT | PORTÉE PAR TOUTE AUTRE PERSONNE |
| Outrepasser les limites de la profession                       | 2   | 0                               |
| Non-respect du secret professionnel                            | 1   | 0                               |
| Non-respect des normes professionnelles généralement reconnues | 1   | 0                               |

### Décisions du conseil

|  | NOMBRE |
|--|--------|
| autorisant le retrait de la plainte                  | 0      |
| rejetant la plainte                                  | 0      |
| acquittant l'intimé                                  | 0      |
| déclarant l'intimé coupable                          | 0      |
| déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction | 4      |
| imposant une sanction                                | 0      |

### Sanctions imposées par le conseil

|   | NOMBRE |
|---|--------|
| Nature de la sanction                   | Nombre |
| Radiation temporaire + frais et débours | 2      |
| Amendes + frais et débours              | 2      |

### Recommandations du conseil au Conseil d'administration et décisions du Conseil d'administration relatives à ces recommandations

| NATURE DE LA RECOMMANDATION OU DE LA DÉCISION | NOMBRE   |   |
|---|--|---|
|   | RECOMMANDATIONS DU CONSEIL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION | DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX RECOMMANDATIONS |
| Aucune  | 0  | 0   |

Nombre de décisions du comité rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré

2

### Tribunal des professions

|  | NOMBRE |
|--|--------|
| Décisions sur la culpabilité ou sur la sanction portées en appel au Tribunal des professions               | 0      |
| Appels sur la culpabilité ou sur la sanction dont l'audience est complétée par le Tribunal des professions | 0      |
| Décisions rendues par le Tribunal des professions  | 0      |

## Rapport des activités relatives à l'exercice illégal et à l'usurpation de titre réservé

Le nombre d'enquêtes complétées en spécifiant celles portant sur l'exercice illégal celles portant sur l'usurpation du titre réservé et celles portant sur les deux à la fois.

Au cours de l'exercice, trois (3) enquêtes ont été menées relativement à l'exercice illégal et à l'usurpation de titre réservé.

Deux (2) enquêtes en exercice illégal et une (1) enquête en usurpation de titre ont été complétées.

Le nombre de poursuites pénales intentées en spécifiant celles portant sur l'exercice illégal, celles portant sur l'usurpation de titre et celles portant sur les deux à la fois.

Toutefois, aucune poursuite pénale n'a été intentée suite à ces enquêtes.

Le nombre de jugements rendus ou spécifiant ceux portant sur l'exercice illégal, ceux portant sur l'usurpation de titre réservé et ceux portant sur les deux à la fois en précisant ceux acquittant l'intimé et ceux déclarant l'intimé coupable, ainsi que le total des amendes imposées.

Aucun jugement rendu.



# Rapport des activités des autres comités

## Comité du magazine

### MANDAT

- ▶ Élaborer le contenu du magazine ÉchoX.
- ▶ Choisir les thèmes de chaque numéro de l'ÉchoX.
- ▶ Identifier des auteurs potentiels d'articles.
- ▶ Analyser et sélectionner les articles soumis.
- ▶ Approuver le contenu scientifique ou technique du magazine avant publication.

### Liste des membres du comité

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Breton, Renée, t.r.o.         | Responsable |
| Beaudry, Tommy, t.i.m. (MN)   | Membre      |
| Deschênes, Janie, t.i.m. (RD) | Membre      |
| Chaumont, Carole, t.e.p.m.    | Membre      |

Le comité du magazine a tenu trois (3) réunions

### LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

Chacune des réunions a permis de finaliser le magazine à paraître, de préparer le magazine à venir et de choisir les sujets et les auteurs pour la prochaine parution.

En résumé, voici les thèmes des trois revues ÉchoX qui ont été publiées durant cette période :

- ▶ Septembre 2016 : Au masculin!
- ▶ Décembre 2016 : Organes des sens
- ▶ Mars 2017 : Maladies dégénératives

## Comité de la relève

### MANDAT

- ▶ de formuler des avis sur divers sujets soumis par le conseil d'administration ;
- ▶ de soumettre au conseil d'administration des recommandations sur les développements de la profession ;
- ▶ de proposer des activités visant à faciliter l'intégration des jeunes technologues à la profession ;
- ▶ de faire la promotion de la profession auprès des étudiants en choix de carrière.

### Liste des membres du comité

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| Paré, Marie-Ève, t.r.o.             | Responsable |
| Breton, Charles, t.i.m. (RD)        | Membre      |
| Taillefer, Valérie, t.i.m. (MN)     | Membre      |
| Poirier, Clara, t.i.m. (MN)         | Membre      |
| Quirion, Marie-Ève, t.r.o.          | Membre      |
| Lacasse, Jean-Philippe, t.i.m. (RD) | Membre      |
| Pétion, Anaïs, t.e.p.m.             | Membre      |
| Thibault, Jean-Frédéric, t.e.p.m.   | Membre      |

Le comité Relève a tenu (4) réunions

### LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

- ▶ Élaboration de la trousse festive pour la semaine des technologues 2016
  - Objets promotionnels
  - Concours
- ▶ Bourse de la relève

# Comité des examens

## MANDAT

Le comité des examens a pour mandat d'élaborer le plan-cadre de l'examen en fonction du profil d'entrée à la profession et de valider le profil d'entrée à la profession de chaque discipline chaque année pour s'assurer qu'il demeure actuel.

## Liste des membres du comité

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Boileau, Maybellyne, t.i.m. (RD)          | Responsable sous-comité rédaction RD |
| Duquet, Michelle, t.i.m. (RD)             | Membre                               |
| Dushoghlian, Rachel, t.i.m. (RD)          | Membre                               |
| Fisco, Vittoria, t.i.m. (RD)              | Membre                               |
| Bastille-Rousseau, Catherine, t.i.m. (RD) | Membre                               |
| Monfette, Martine, t.i.m. (RD)            | Membre                               |
| Boutot, Mélissa, t.i.m. (RD)              | Membre                               |

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Milorin, Carly, t.r.o.    | Responsable du sous-comité rédaction RO |
| Sirois, Philippe, t.r.o.  | Membre                                  |
| Bergeron, Mathieu, t.r.o. | Membre                                  |
| Miceli, Giovanna, t.r.o.  | Membre                                  |
| Hupé, Anne-Marie, t.r.o.  | Membre                                  |

|   |   |
|---|---|
| Hilaire, Esther, t.i.m. (MN)              | Responsable du sous-comité rédaction MN |
| Trépanier, Stéphanie, t.i.m. (MN)         | Membre                                  |
| Rahmani, Noura, t.i.m. (MN)               | Membre                                  |
| Brouillard-Bellehumeur, Carl, t.i.m. (MN) | Membre                                  |
| Soucy, Sabrina, t.i.m. (MN)               | Membre                                  |

|                               |                                       |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| Tremblay, Karine, t.i.m. (RD) | Responsable sous-comité validation RD |
| Innocent, Sandy, t.i.m. (RD)  | Membre                                |

|                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| Messier, Chantale, t.r.o.  | Responsable sous-comité validation RO |
| Crozier, Jean-Paul, t.r.o. | Membre                                |

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Fréchette, Marlène, t.i.m. (MN)        | Responsable sous-comité validation MN |
| Belhumeur-Leclair, Audrey, t.i.m. (MN) | Membre                                |

|                                |                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| Arseneault, Linda, t.i.m. (RD) | Responsable sous-comité traduction RD |
|--------------------------------|---------------------------------------|

|                          |                                       |
|--------------------------|---------------------------------------|
| Hudon, Christine, t.r.o. | Responsable sous-comité traduction RO |
|--------------------------|---------------------------------------|

## LE NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ

1 rencontre pour le comité des examens

Tout domaine confondu :

- ▶ Sous-comité de rédaction : 5 jours de rencontre par discipline
- ▶ Sous-comité de validation : 5 rencontres (RD et RO) et 2 (MN)
- ▶ Sous-comité de traduction : 3 rencontres

## LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

### Sous-comité de rédaction

Rédaction de nouvelles questions pour la base de données :

- ▶ RD : 70 questions, dont 53 liées à une mise en situation (13 MES) et 17 indépendantes
- ▶ RO : 58 questions, dont 50 liées à une mise en situation (10 MES) et 8 indépendantes
- ▶ MN : 77 questions, dont 48 liées à une mise en situation (10 MES) et 29 indépendantes

Conception des examens pour novembre 2016 et juin 2017.

### Statistique - examen juin 2016

|                        | NOMBRE DE CANDIDATS | % DE RÉUSSITE |
|------------------------|---------------------|---------------|
| Imagerie médicale - RD | 241                 | 77 %          |
| Radio-oncologie        | 53                  | 77 %          |
| Imagerie médicale - MN | 14                  | 93 %          |

### Statistique - examen novembre 2016

|                        | NOMBRE DE CANDIDATS | % DE RÉUSSITE |
|------------------------|---------------------|---------------|
| Imagerie médicale - RD | 57                  | 51 %          |
| Radio-oncologie        | 10                  | 60 %          |
| Imagerie médicale - MN | N/A                 | N/A           |



### Sous-comité de validation

- ▶ Validation des résultats de l'examen de juin 2016
- ▶ Validation de la conception de l'examen de novembre 2016
- ▶ Validation des nouvelles questions
- ▶ Validation de l'examen de juin 2017

### Sous-comité validation de la traduction

- ▶ Validation de la traduction de l'examen de juin 2016
- ▶ Validation de la traduction de l'examen de novembre 2016
- ▶ Validation de la traduction de l'examen de juin 2017

## Comité de révision des notes

### MANDAT

Le comité a comme mandat la responsabilité de la révision des notes d'examens des candidats en échec aux examens de l'Ordre qui en font la demande.

### Liste des membres du comité

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| Joly, Louise t.i.m.     | Membre |
| Viau, Anne-Marie t.i.m. | Membre |

### LE NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ

4 rencontres pour le comité de révision des notes.

### LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

2 rencontres pour valider manuellement que le correcteur électronique n'avait pas émis d'erreur lors de la correction. Aucune note n'a été modifiée.

2 rencontres pour valider les demandes de révision de note suite à l'envoi des résultats de l'examen de juin et de novembre. Aucun changement au niveau de la note des demandes.

## Comité de développement professionnel

### MANDAT

- ▶ Déterminer la structure, le thème et le programme (conférences et activités) du congrès, des colloques et des symposiums ou toute autre activité de développement professionnel ;
- ▶ Rechercher des nouvelles activités de formation dans les quatre domaines d'exercice ;
- ▶ Recommander au conseil d'administration les activités admissibles dans le cadre du DPP;
- ▶ Évaluer les cas de dispense de formation en cas d'exceptions ;
- ▶ Faire des recommandations au conseil d'administration concernant les modifications à apporter au règlement sur la formation continue obligatoire ;
- ▶ Analyser les demandes de reconnaissance de nouveaux types d'activités de formation.

### Liste des membres du comité

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Jetté, Micheline, t.i.m. (MN)    | Responsable   |
| Fréchette, Stéphane, t.i.m. (RD) | Membre  |
| Roy, Lise, t.r.o.                | Membre  |
| Paré, Marie-Ève, t.r.o.          | Membre  |
| Boisselle, Brigitte, t.r.o.      | Membre représentant le CIP                          |
| Chagnon, Marie-Pier, t.r.o.      | Membre représentant le comité du congrès            |
| Quirion-Arguin, Rachel, t.e.p.m. | Membre représentant le comité colloque et symposium |
| Girard, Caroline, t.e.p.m.       | Membre  |

Le comité de développement professionnel a tenu une réunion.

### RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES :

- ▶ Modification de la structure et de l'appellation du colloque annuel pour « journée de formation » dont le contenu sera plus technique dans les différents domaines d'exercice;
- ▶ Adoption des orientations et thème de la journée de formation 2017;
- ▶ Adoption des orientations et thème du congrès 2018;
- ▶ Adoption du programme scientifique préliminaire du congrès 2017;
- ▶ Traitement d'une demande de reconnaissance d'activité de formation.

# Comité du congrès

## MANDAT

Le comité du congrès a comme principal mandat d'organiser annuellement le congrès de l'Ordre. Pour ce faire, il doit notamment :

- ▶ Réaliser le congrès de l'Ordre, selon les orientations et décisions du comité de développement professionnel.
- ▶ Identifier des conférenciers potentiels et valider le contenu de leur conférence.
- ▶ Vérifier les résumés de conférences (abstract).
- ▶ Identifier les activités du congrès.
- ▶ Soumettre le programme du congrès au comité de développement professionnel.
- ▶ Assurer des tâches logistiques et organisationnelles lors du congrès.

## Liste des membres du comité

|  |             |
|--|-------------|
| Chagnon, Marie-Pier, t.r.o.              | Responsable |
| Audet, Philip, t.i.m. (MN)               | Membre      |
| Lajoie, Maripier, t.i.m. (RD)            | Membre      |
| Lebel, Benoit, t.i.m. (RD)               | Membre      |
| Carbonneau, Jade, t.i.m. (MN)            | Membre      |
| Houngnandan, Ansèlme-Arthur, t.i.m. (RD) | Membre      |
| Beaudry, Maripier, t.r.o.                | Membre      |
| Lefebvre, Véronique, t.e.p.m.            | Membre      |

Le comité du congrès a tenu trois réunions.

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

- ▶ Identification du contenu scientifique du programme du congrès 2017;
- ▶ Identification des activités sociales et planification des divers événements pour la durée du congrès;
- ▶ Intégration d'une activité de type Team building pour la conférence de clôture du congrès;
- ▶ Élaboration et envoi d'un « Appel à communication » pour augmenter le recrutement des conférenciers;
- ▶ Identification du thème promotionnel pour la conception de l'affiche du congrès;
- ▶ Discussion sur la localisation du congrès 2019.

# Comité colloque et symposium

## MANDAT

- ▶ Réaliser les colloques et symposiums de l'Ordre selon les orientations et décisions du comité de développement professionnel.
- ▶ Identifier des conférenciers potentiels.
- ▶ Vérifier les résumés de conférences.
- ▶ Soumettre le programme du colloque au comité de développement professionnel.

## Liste des membres du comité

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Quirion-Arguin, Rachel, t.e.p.m.  | Responsable |
| Arsenault, Geneviève, t.i.m. (RD) | Membre      |
| St-Hilaire, Julie, t.i.m. (MN)    | Membre      |
| Galarneau, Josée, t.r.o.          | Membre      |

Le comité a tenu trois réunions.

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

- ▶ Identification des conférenciers et du programme scientifique du colloque ;
- ▶ Identification du thème promotionnel pour la conception de l'affiche du colloque;
- ▶ Vérification du matériel des conférenciers préalablement à leur présentation;
- ▶ Analyse des évaluations remplies par les participants et prise en considération des commentaires suite à l'évènement;
- ▶ Discussions concernant le changement de formule pour l'année 2017.



## Comité de vérification

### MANDAT

- ▶ de vérifier de façon périodique la conformité de l'application et de la pertinence des politiques et procédures de l'Ordre ;
- ▶ d'évaluer l'évolution de la situation financière de l'Ordre ;
- ▶ d'examiner toute autre question d'ordre financier à la demande du conseil d'administration ou du comité exécutif ou de sa propre initiative ;
- ▶ de s'assurer de l'application des décisions du comité exécutif et du conseil d'administration, selon le budget approuvé.

Le trésorier fait rapport des activités du comité aux séances du conseil d'administration des mois de décembre et mai.

### Liste des membres du comité

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Desrosiers, Danny, t.i.m. (RD) | Responsable |
| Deshais, Bernard               | Membre      |
| Olivier, Karina, t.i.m. (RD)   | Membre      |

### LE NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ

Le comité s'est réuni à cinq (5) reprises : Trois (3) rencontres téléphoniques et deux (2) rencontres au siège social de l'Ordre

### LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

- ▶ Révision de la politique de placement FIN-28:
  - Modification de la politique afin de permettre plus de flexibilité dans les choix de placement pour optimiser les revenus possible sans toutefois compromettre la situation financière de l'Ordre. La répartition des actifs selon les catégories d'actifs a été modifiée et la durée maximale des placements a été augmentée à 10 ans.
- ▶ Le comité a initié la création d'une nouvelle politique concernant les procédures de sélection de l'auditeur indépendant et établis les principales modalités de la politique :
  - La création de cette politique vise à établir des procédures d'attribution, d'évaluation et de changement d'auditeur indépendant. Le changement d'auditeur indépendant sera effectué aux cinq ans. L'application de cette politique permettra de recommander un nouvel auditeur indépendant à l'assemblée générale des membres de 2018.

- ▶ Suivi des recommandations 2016 de l'auditeur indépendant :
  - L'ensemble des recommandations de l'auditeur indépendant sont effectives.
- ▶ Les résultats financiers présentés à ce jour sont satisfaisants. L'ensemble des dépenses correspondent aux décisions du Conseil d'administration et du Comité exécutif. L'Ordre maintien sa bonne santé financière malgré les nombreux projets en cours.

## Comité de la bourse Innovation

### MANDAT

- ▶ évalue les demandes admissibles selon les critères établis pour l'obtention de la bourse.
- ▶ détermine le montant de la subvention à accorder pour chaque projet qu'il accepte.
- ▶ évalue le résultat final du projet de recherche et recommande ou non sa publication.
- ▶ suggère au conseil d'administration toute modification relative à la Bourse Innovation de l'OTIMROEPMQ.

### Liste des membres du comité

|  |             |
|--|-------------|
| Cromp, Alain, t.i.m. (E), M.A.P., Adm.A. | Responsable |
| Désautels, Valérie, t.e.p.m.             | Membre      |
| Langevin, Josée, t.r.o.                  | Membre      |
| Harvey, Caroline, t.i.m. (MN)            | Membre      |
| Lebel, Caroline, t.i.m. (RD)             | Membre      |

### LE NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ

Aucune réunion n'a eu lieu cette année.

# Renseignements généraux

## Le nombre de permis délivrés selon la catégorie

|  | NOMBRE      |
|--|-------------|
| <b>Total de membres inscrits au 31 mars 2017</b> | <b>6388</b> |
| Membres détenant un permis régulier              | 6309        |
| Membres détenant un permis temporaire            | 7           |
| Membres détenant un permis restrictif            | 42          |
| Membres détenant un permis restrictif temporaire | 12          |
| Membres détenant un permis spécial               | 18          |

Aucun certificat de spécialiste délivré.

## Membres inscrits au tableau à la fin de la période selon la région administrative

|                                  | NOMBRE |
|----------------------------------|--------|
| 01 Bas-Saint-Laurent             | 212    |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean       | 222    |
| 03 Capitale-Nationale            | 839    |
| 04 Mauricie                      | 253    |
| 05 Estrie                        | 303    |
| 06 Montréal                      | 2256   |
| 07 Outaouais                     | 202    |
| 08 Abitibi-Témiscamingue         | 97     |
| 09 Côte-Nord                     | 75     |
| 10 Nord-du-Québec                | 32     |
| 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 69     |
| 12 Chaudière-Appalaches          | 235    |
| 13 Laval                         | 251    |
| 14 Lanaudière                    | 183    |
| 15 Laurentides                   | 262    |
| 16 Montérégie                    | 735    |
| 17 Centre-du-Québec              | 105    |
| 99 Hors du Québec                | 57     |

## Membres inscrits au tableau à la fin de la période selon le sexe

|       | NOMBRE |
|-------|--------|
| Homme | 1087   |
| Femme | 5301   |

## Membres inscrits au tableau à la fin de la période selon la classe des membres établie aux fins de la cotisation

|   | NOMBRE |
|---|--------|
| Membres dont le permis régulier a été révoqué                             | 0      |
| Membres dont le permis temporaire a été révoqué                           | 0      |
| Membres dont le permis régulier a été suspendu                            | 2      |
| Membres dont le permis temporaire a été suspendu                          | 0      |
| Membres avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles | 65     |
| Membres exerçant en société par actions                                   | 2      |
| Membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée     | 0      |



**Frais de la cotisation annuelle et de toute cotisation supplémentaire  
que doivent payer les membres ou certaines classes d'entre eux,  
ainsi que la date de leur versement**

|  | MONTANT   | DATE DE VERSEMENT                |
|--|-----------|----------------------------------|
| Reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré hors du Québec  | 350,00 \$ | Ouverture du dossier             |
| Reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec   | 350,00 \$ | Ouverture du dossier             |
| Reconnaissance de l'équivalence d'un permis du Canada  | 150,00 \$ | Ouverture du dossier             |
| Délivrance d'un permis temporaire  | 380,00 \$ | 31 mars ou lors de l'inscription |
| Délivrance d'un permis restrictif temporaire   | 380,00 \$ | 31 mars ou lors de l'inscription |
| Délivrance d'un permis spécial   | 380,00 \$ | 31 mars ou lors de l'inscription |
| Délivrance d'un permis fondée sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme                                | 380,00 \$ | 31 mars ou lors de l'inscription |
| Délivrance d'un permis fondée sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation                             | 380,00 \$ | 31 mars ou lors de l'inscription |
| Délivrance d'un permis fondée sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec | 380,00 \$ | 31 mars ou lors de l'inscription |
| Registre des étudiants   | 125,00 \$ | Ouverture du dossier             |
| Registre des candidats formés à l'étranger   | 125,00 \$ | Ouverture du dossier             |
| Les frais excluent les taxes   |           |                                  |

**Le nombre de membres inscrits au Tableau  
à la fin de la période détenant :**

|  | NOMBRE      |
|--|-------------|
| <b>Total de membres inscrits au 31 mars 2017</b> | <b>6388</b> |
| Membres détenant un permis régulier              | 6309        |
| Membres détenant un permis temporaire            | 7           |
| Membres détenant un permis restrictif            | 42          |
| Membres détenant un permis restrictif temporaire | 12          |
| Membres détenant un permis spécial               | 18          |

**Le nombre de membres inscrits au Tableau à la fin de la  
période qui exercent leurs activités professionnelles au  
sein d'une société en précisant le type de celle-ci**

|                                   | NOMBRE |
|-----------------------------------|--------|
| Société par action (SPA)          | 2      |
| Société en nom collectif (SENCRL) | 0      |

**Le nombre d'inscriptions au Tableau avec limitation ou suspension du droit d'exercer des activités professionnelles**

|   | NOMBRE |
|---|--------|
| Membres dont le permis régulier a été révoqué                             | 0      |
| Membres dont le permis temporaire a été révoqué                           | 0      |
| Membres dont le permis régulier a été suspendu                            | 2      |
| Membres dont le permis temporaire a été suspendu                          | 0      |
| Membres avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles | 65     |
| Membres exerçant en société par actions                                   | 2      |
| Membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée     | 0      |

**Membres radiés selon le motif**

|  | NOMBRE     |
|--|------------|
| <b>Total de membres radiés au 31 mars 2017</b> | <b>455</b> |
| Maladie/ Invalidité                            | 9          |
| Maternité et paternité                         | 123        |
| Manque de travail                              | 6          |
| Réorientation de carrière                      | 13         |
| Retour aux études                              | 14         |
| Retraite                                       | 87         |
| Travail à l'extérieur du Québec                | 20         |
| En réflexion                                   | 10         |
| Sans emploi                                    | 12         |
| Sans solde                                     | 14         |
| Païement de la cotisation en retard            | 147        |

**Le nombre de suspensions ou de révocations de permis selon la catégorie**

|   | NOMBRE |
|---|--------|
| Membres dont le permis régulier a été révoqué                             | 0      |
| Membres dont le permis temporaire a été révoqué                           | 0      |
| Membres dont le permis régulier a été suspendu                            | 2      |
| Membres dont le permis temporaire a été suspendu                          | 0      |
| Membres avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles | 65     |
| Membres exerçant en société par actions                                   | 0      |
| Membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée     | 0      |
| Certificat de spécialiste   | 0      |



**Ordre des technologues en imagerie  
médicale, en radio-oncologie et en  
électrophysiologie médicale du  
Québec**

États financiers  
Au 31 mars 2017

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



# MALLETTE

Mallette inc.

200-1562 rue Nationale  
Terrebonne QC J6W 0E2

T. 450 964-1562  
F. 450 964-0619

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de

**Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Ordre portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Ordre. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114098

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Autre point

Les chiffres de l'exercice précédent ont été audités par le cabinet Beaudoin Monahan Bonenfant & associés inc. devenu Mallette inc.

1

Mallette inc.  
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec  
Le 16 mai 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114098



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

|  | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds de la<br>bourse<br>innovation | Fonds LBDC | Fonds de<br>stabilisation | Total            | Total            |
|--|--|-------------------------------------|------------|---------------------------|------------------|------------------|
| <b>PRODUITS</b>  |  |                                     |            |                           |                  |                  |
| Cotisations des membres  | 2 421 052 \$                               | - \$                                | - \$       | - \$                      | 2 421 052 \$     | 2 352 460 \$     |
| Inscriptions et admissions à la pratique                         | 92 581                                     | -                                   | -          | -                         | 92 581           | 84 421           |
| Examen et révision   | 302 520                                    | -                                   | -          | -                         | 302 520          | 298 160          |
| Formation continue   | 217 751                                    | -                                   | -          | -                         | 217 751          | 219 131          |
| Congrès, colloques et symposiums                                 | 288 105                                    | -                                   | -          | -                         | 288 105          | 82 626           |
| Publicité et revues  | 8 190                                      | -                                   | -          | -                         | 8 190            | 8 575            |
| Autres produits  | 99 786                                     | 5 000                               | -          | -                         | 104 786          | 131 883          |
| Fonds réservés 75e Anniversaire                                  | 52 085                                     | -                                   | -          | -                         | 52 085           | -                |
|  | <b>3 482 070</b>                           | <b>5 000</b>                        | <b>-</b>   | <b>-</b>                  | <b>3 487 070</b> | <b>3 177 256</b> |
| <b>CHARGES</b>   |  |                                     |            |                           |                  |                  |
| Administration générale<br>(annexe A)                            | 940 183                                    | -                                   | -          | -                         | 940 183          | 962 394          |
| Communications (annexe B)  | 191 167                                    | -                                   | -          | -                         | 191 167          | 127 947          |
| Inspection professionnelle (annexe C)                            | 558 444                                    | -                                   | -          | -                         | 558 444          | 570 781          |
| Développement professionnel (annexe D)                           | 559 373                                    | -                                   | -          | -                         | 559 373          | 566 456          |
| Congrès, colloques et symposiums<br>(annexe E)                   | 360 832                                    | -                                   | -          | -                         | 360 832          | 110 786          |
| Admissions à la profession<br>(annexe F)                         | 410 007                                    | -                                   | -          | -                         | 410 007          | 405 767          |
| Affaires professionnelles et juridiques<br>(annexe G)            | 364 025                                    | -                                   | -          | -                         | 364 025          | 370 402          |
| Syndic, discipline et enquête (annexe H)                         | 111 432                                    | -                                   | -          | -                         | 111 432          | 93 109           |
| Autres charges   | -  | -                                   | -          | 12 999                    | 12 999           | 42 149           |
|  | <b>3 495 463</b>                           | <b>-</b>                            | <b>-</b>   | <b>12 999</b>             | <b>3 508 462</b> | <b>3 249 791</b> |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES<br>PRODUITS SUR LES CHARGES          | (13 393)                                   | 5 000                               | -          | (12 999)                  | (21 392)         | (72 535)         |
| <b>AUTRES ÉLÉMENTS</b>   |  |                                     |            |                           |                  |                  |
| Produits découlant de placements à la juste<br>valeur (annexe I) | 55 868                                     | -                                   | -          | 372                       | 56 240           | (3 185)          |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES<br>PRODUITS SUR LES CHARGES          | 42 475 \$                                  | 5 000 \$                            | - \$       | (12 627) \$               | 34 848 \$        | (75 720) \$      |

MALLETTE

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS Pour l'exercice terminé le 31 mars

**2017**      **2016**

|   | Fonds d'administration générale         |                     |             |                                     |                 |                           | Total               | Total               |
|---|---|---------------------|-------------|-------------------------------------|-----------------|---------------------------|---------------------|---------------------|
|   | Fonds investis<br>en<br>immobilisations | Non affectés        | Affectés    | Fonds de la<br>bourse<br>innovation | Fonds LBDC      | Fonds de<br>stabilisation |                     |                     |
| Solde,<br>début de l'exercice                                 | 176 504 \$                              | 1 318 032 \$        | 88 197 \$   | 59 775 \$                           | 7 003 \$        | 106 997 \$                | 1 756 508 \$        | 1 832 228 \$        |
| Excédent<br>(insuffisance) des<br>produits sur les<br>charges | (54 879)                                | 97 354              | -           | 5 000                               | -               | (12 627)                  | 34 848              | (75 720)            |
| Investissement<br>en<br>immobilisations                       | 32 331                                  | (32 331)            | -           | -                                   | -               | -                         | -                   | -                   |
| Affectations<br>internes (note 8)                             | -                                       | 88 197              | (88 197)    | -                                   | -               | -                         | -                   | -                   |
| <b>SOLDE, fin de l'exercice</b>                               | <b>153 956 \$</b>                       | <b>1 471 252 \$</b> | <b>- \$</b> | <b>64 775 \$</b>                    | <b>7 003 \$</b> | <b>94 370 \$</b>          | <b>1 791 356 \$</b> | <b>1 756 508 \$</b> |

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### BILAN

Au 31 mars

2017

2016

|  | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds de la<br>bourse<br>innovation | Fonds LBDC | Fonds de<br>stabilisation | Total        | Total        |
|--|--|-------------------------------------|------------|---------------------------|--------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>   |  |                                     |            |                           |              |              |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>                                   |  |                                     |            |                           |              |              |
| Encaisse   | 2 799 591 \$                               | - \$                                | - \$       | - \$                      | 2 799 591 \$ | 2 534 803 \$ |
| Comptes clients  | 80 434                                     | -                                   | -          | -                         | 80 434       | 78 605       |
| Frais payés d'avance   | 117 779                                    | -                                   | -          | -                         | 117 779      | 136 478      |
| Avances au fonds d'administration générale,<br>sans intérêts | -  | 64 775                              | 7 003      | -                         | 71 778       | 66 778       |
|  | 2 997 804                                  | 64 775                              | 7 003      | -                         | 3 069 582    | 2 816 664    |
| <b>PLACEMENTS À LA JUSTE<br/>VALEUR (note 3)</b>             |  |                                     |            |                           |              |              |
|  | 2 010 207                                  | -                                   | -          | 94 370                    | 2 104 577    | 2 324 089    |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES<br/>(note 4)</b>              |  |                                     |            |                           |              |              |
|  | 78 588                                     | -                                   | -          | -                         | 78 588       | 89 614       |
| <b>ACTIFS INCORPORELS (note 5)</b>                           |  |                                     |            |                           |              |              |
|  | 75 368                                     | -                                   | -          | -                         | 75 368       | 86 890       |
|  | 5 161 967 \$                               | 64 775 \$                           | 7 003 \$   | 94 370 \$                 | 5 328 115 \$ | 5 317 257 \$ |

MALLETTE

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

**BILAN (suite)**  
Au 31 mars

**2017**      2016

|  | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds de la<br>bourse<br>innovation | Fonds LBDC      | Fonds de<br>stabilisation | Total               | Total        |
|--|--|-------------------------------------|-----------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| <b>PASSIF</b>  |  |                                     |                 |                           |                     |              |
| <b>PASSIF À COURT TERME</b>                                    |  |                                     |                 |                           |                     |              |
| Dettes de fonctionnement<br>(note 6)                           | 848 037 \$                                 | -                                   | -               | -                         | 848 037 \$          | 899 240 \$   |
| Produits reportés  | 2 591 188                                  | -                                   | -               | -                         | 2 591 188           | 2 568 975    |
| Apports reportés (note 7)                                      | 25 756                                     | -                                   | -               | -                         | 25 756              | 25 756       |
| Sommes dues au fonds de la bourse<br>innovation, sans intérêts | 64 775                                     | -                                   | -               | -                         | 64 775              | 59 775       |
| Sommes dues au fonds LBDC,<br>sans intérêts                    | 7 003                                      | -                                   | -               | -                         | 7 003               | 7 003        |
|  | <b>3 536 759</b>                           | -                                   | -               | -                         | <b>3 536 759</b>    | 3 560 749    |
| <b>SOLDES DE FONDS</b>   |  |                                     |                 |                           |                     |              |
| Investis en immobilisations                                    | 153 956                                    | -                                   | -               | -                         | 153 956             | 176 504      |
| Non affectés   | 1 471 252                                  | -                                   | -               | -                         | 1 471 252           | 1 318 032    |
| Affectations internes  | -  | -                                   | -               | -                         | -                   | 88 197       |
| Fonds de la Bourse innovation                                  | -  | 64 775                              | -               | -                         | 64 775              | 59 775       |
| Fonds LBDC   | -  | -                                   | 7 003           | -                         | 7 003               | 7 003        |
| Fonds de stabilisation   | -  | -                                   | -               | 94 370                    | 94 370              | 106 997      |
|  | <b>1 625 208</b>                           | <b>64 775</b>                       | <b>7 003</b>    | <b>94 370</b>             | <b>1 791 356</b>    | 1 756 508    |
|  | <b>5 161 967 \$</b>                        | <b>64 775 \$</b>                    | <b>7 003 \$</b> | <b>94 370 \$</b>          | <b>5 328 115 \$</b> | 5 317 257 \$ |

**ENGAGEMENTS** (note 9)

Pour le conseil d'administration :

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

|  |                 |                 |
|--|-----------------|-----------------|
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges                         | 34 848 \$       | (75 720) \$     |
| Éléments sans effet sur la trésorerie  |                 |                 |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                | 21 942          | 25 985          |
| Amortissement des actifs incorporels   | 32 937          | 29 801          |
| Variation de la juste valeur des placements                                  | (14 710)        | 32 670          |
| (Gain) perte sur cession de placements                                       | (310)           | 4 946           |
|  | <b>74 707</b>   | <b>17 682</b>   |
| Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement<br>(note 10) | <b>(12 120)</b> | <b>(42 289)</b> |
|  | <b>62 587</b>   | <b>(24 607)</b> |

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

|   |                |                    |
|---|----------------|--------------------|
| Acquisition de placements                 | (259 225)      | (2 530 944)        |
| Produit de la cession de placements       | 493 757        | 1 237 120          |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (10 916)       | (16 986)           |
| Acquisition d'actifs incorporels          | (21 415)       | (56 568)           |
|   | <b>202 201</b> | <b>(1 367 378)</b> |

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

|   |                     |                     |
|---|---------------------|---------------------|
|   | <b>264 788</b>      | <b>(1 391 985)</b>  |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,<br>début de l'exercice | <b>2 534 803</b>    | <b>3 926 788</b>    |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,<br>fin de l'exercice   | <b>2 799 591 \$</b> | <b>2 534 803 \$</b> |

# Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre est régi par la Loi constitutive de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (anciennement l'Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec). La fonction principale de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec est d'assurer la protection du public. Il est régi par le Code des professions du Québec et considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec doit notamment assurer la délivrance de permis d'exercice aux candidats réunissant les conditions requises, le maintien du Tableau de l'Ordre et le contrôle de l'exercice de la profession par ses membres.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Ordre ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de la bourse innovation (qui provient de la fusion entre le fonds projets spéciaux et le fonds de soutien à la formation et à la recherche) est destiné à financer un projet de recherche.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Les produits et les charges afférents à la recherche sur les lavements barytés double contraste sont présentés dans le fonds LBDC.

Le fonds de stabilisation a été créé afin de garantir la stabilité des primes futures de l'assurance responsabilité professionnelle. Il représente les montants rétrocédés par les assureurs du régime de même que les revenus de placements y afférents. Le fonds est géré par la société d'assurance et le taux de rendement accordé correspond au taux des obligations du Canada, diminué de 0,5 %. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Comptabilisation des produits

L'Ordre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Tous les produits à l'exception des produits de placements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés

### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Ordre dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Ordre ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### Ventilation des charges

Les charges directement liées à un service sont attribuées à ce service. Les coûts indirects sont attribués en fonction d'une clé de répartition selon l'utilisation.

La quote-part des frais d'administration a été répartie entre les différents services selon les budgets accordés dans chacun d'eux (Annexe J).

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du financement obtenu.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les durées et le taux suivants :

|                         | Méthodes d'amortissement | Durées ou taux |
|-------------------------|--------------------------|----------------|
| Améliorations locatives | linéaire                 | 5 ans          |
| Équipement informatique | linéaire                 | 4 ans          |
| Mobilier de bureau      | solde décroissant        | 20 %           |

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Actifs incorporels

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les durées suivantes :

|                  | Méthodes d'amortissement | Durées |
|------------------|--------------------------|--------|
| Contenu de cours | linéaire                 | 5 ans  |
| Logiciels        | linéaire                 | 4 ans  |
| Site Web         | linéaire                 | 4 ans  |

##### Actifs incorporels générés en interne

Les frais de développement liés à des projets précis qui, de l'avis de l'Ordre, ont un marché futur défini sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur 5 ans, à compter de la mise en marché des produits sous-jacents. Tous les autres frais de recherche et développement sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. La valeur nette comptable des frais de développement reportés est comparée annuellement aux produits futurs connexes prévus et l'excédent est, le cas échéant, radié et imputé aux résultats de l'exercice en cours.

##### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Ordre sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### 3. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

|  | 2017                | 2016                |
|--|---------------------|---------------------|
| Actions de sociétés cotées en Bourse   | - \$                | 102 584 \$          |
| Fonds communs de placements  | 2 010 207           | 2 114 508           |
| Fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité, La Capitale, portant intérêts au taux des obligations du Canada ayant un terme de 5 ans diminué de 0,5 % | 94 370              | 106 997             |
|  | <b>2 104 577 \$</b> | <b>2 324 089 \$</b> |

MALLETTE

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                         | 2017                         |                   | 2016             |                  |  |
|-------------------------|------------------------------|-------------------|------------------|------------------|--|
| Coût                    | Amortis-<br>sement<br>cumulé | Valeur<br>nette   | Valeur<br>nette  |                  |  |
| Améliorations locatives | 34 679 \$                    | 29 167 \$         | 5 512 \$         | 112 \$           |  |
| Équipement informatique | 187 277                      | 174 014           | 13 263           | 21 086           |  |
| Mobilier de bureau      | 330 272                      | 280 444           | 49 828           | 58 431           |  |
| Oeuvres d'art           | 9 985                        | -                 | 9 985            | 9 985            |  |
|                         | <b>562 213 \$</b>            | <b>483 625 \$</b> | <b>78 588 \$</b> | <b>89 614 \$</b> |  |

#### 5. ACTIFS INCORPORELS

|                                  | 2017             |                  | 2016 |  |
|----------------------------------|------------------|------------------|------|--|
|                                  | Valeur<br>nette  | Valeur<br>nette  |      |  |
| Actifs incorporels amortissables |                  |                  |      |  |
| Logiciels                        | 7 319 \$         | 13 118 \$        |      |  |
| Site Web                         | 25 359           | 23 160           |      |  |
| Contenu de cours                 | 42 690           | 50 612           |      |  |
|                                  | <b>75 368 \$</b> | <b>86 890 \$</b> |      |  |

#### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

|  | 2017              |                   | 2016 |  |
|--|-------------------|-------------------|------|--|
| Comptes fournisseurs                               | 146 101 \$        | 245 891 \$        |      |  |
| Salaires et vacances courus à payer                | 141 326           | 126 160           |      |  |
| Sommes à remettre à l'État                         |                   |                   |      |  |
| Taxes à la consommation                            | 330 373           | 303 293           |      |  |
| Cotisations d'assurance perçues d'avance           | 68 075            | 68 932            |      |  |
| Contributions à l'Office des professions du Québec | 162 162           | 154 964           |      |  |
|  | <b>848 037 \$</b> | <b>899 240 \$</b> |      |  |

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

#### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

|   |   |              |                        |                                | 2017      | 2016       |
|---|---|--------------|------------------------|--------------------------------|-----------|------------|
|   | Développement<br>professionnel<br>permanent | Mammographie | Candidats<br>étrangers | Module d'auto<br>apprentissage | Total     | Total      |
| <b>SOLDE,</b>   |   |              |                        |                                |           |            |
| début de l'exercice   | 4 394 \$                                    | 9 609 \$     | 11 580 \$              | 173 \$                         | 25 756 \$ | 109 614 \$ |
| Montants<br>comptabilisés à<br>titre de produits de<br>l'exercice | -   | -            | -                      | -                              | -         | (86 858)   |
| Montants reçus au<br>cours de l'exercice                          | -   | -            | -                      | -                              | -         | 3 000      |
| <b>SOLDE,</b>   |   |              |                        |                                |           |            |
| fin de l'exercice   | 4 394 \$                                    | 9 609 \$     | 11 580 \$              | 173 \$                         | 25 756 \$ | 25 756 \$  |

#### 8. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 32 331 \$ (2016 - 73 554 \$) pour des investissements en immobilisations, soit un montant de 10 916 \$ (2016 - 16 986 \$) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et un montant de 21 415 \$ (2016 - 56 568 \$) pour l'acquisition d'actifs incorporels.

L'Ordre a utilisé les sommes qui avaient été affectées au début de l'exercice de 88 197 \$, pour un montant de 48 115 \$ pour les activités liées au 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre qui ont eu lieu au cours de l'exercice.

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

#### 9. ENGAGEMENTS

##### Baux

L'Ordre s'est engagé par baux jusqu'en juin 2017 pour la location d'un condo et jusqu'en juin 2020 pour la location de locaux. Le solde des engagements suivant ces baux, s'établit à 758 448 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

|        |            |
|--------|------------|
| 2018 - | 235 404 \$ |
| 2019 - | 232 464 \$ |
| 2020 - | 232 464 \$ |
| 2021 - | 58 116 \$  |

##### Contrats de services

L'Ordre s'est engagé par contrats pour des services informatiques jusqu'en décembre 2019, août 2020 et septembre 2020. Le solde des engagements suivant ces contrats, s'établit à 139 170 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

|        |           |
|--------|-----------|
| 2018 - | 43 770 \$ |
| 2019 - | 44 370 \$ |
| 2020 - | 39 420 \$ |
| 2021 - | 11 610 \$ |

L'Ordre s'est engagé par contrat à obtenir des services auprès d'une firme de consultants. Le solde de l'engagement au 31 mars 2017 est de 72 000 \$.

#### 10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

|   | 2017               | 2016               |
|---|--------------------|--------------------|
| Comptes clients   | (1 829) \$         | (1 068) \$         |
| Frais payés d'avance  | 18 699             | (55 263)           |
| Avances au fonds d'administration générale, sans intérêts   | (5 000)            | -                  |
| Dettes de fonctionnement                                    | (51 203)           | (46 371)           |
| Produits reportés   | 22 213             | 144 271            |
| Apports reportés  | -                  | (83 858)           |
| Sommes dues au fonds de la bourse innovation, sans intérêts | 5 000              | -                  |
|   | <b>(12 120) \$</b> | <b>(42 289) \$</b> |

MALLETTE



## **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec**

---

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2017

---

#### **11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Ordre si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

##### **Risque de liquidité**

L'Ordre est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

##### **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

L'Ordre est exposé au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

#### **12. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

#### A - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

|                                       |            |            |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Salaires                              | 329 296 \$ | 323 322 \$ |
| Comités                               |            |            |
| Conseil d'administration              | 17 687     | 23 428     |
| Exécutif                              | 130 742    | 116 931    |
| Allocation - présidence               | -          | 2 275      |
| Charges sociales                      | 78 853     | 74 277     |
| Délégués à divers congrès             | 33 478     | 34 454     |
| Directeur général et secrétaire       | 10 224     | 8 870      |
| Frais de déplacement et de séjour     | 94 153     | 88 496     |
| Frais de poste                        | 4 604      | 3 441      |
| Services professionnels               | 45 126     | 88 894     |
| Quote-part des frais d'administration | 196 020    | 198 006    |
|                                       | 940 183 \$ | 962 394 \$ |

#### B - COMMUNICATIONS

|                                   |            |            |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Comité                            | 4 463 \$   | 3 560 \$   |
| Charges sociales                  | 269        | 539        |
| Activités de communications       | 4 800      | 11 088     |
| Activités du 75e anniversaire     | 48 115     | -          |
| Frais de déplacement et de séjour | 1 165      | 868        |
| Frais de poste                    | 848        | 725        |
| Impressions et publications       | 66 494     | 68 010     |
| Relations publiques               | 51 374     | 26 542     |
| Services professionnels           | 13 639     | 16 615     |
|                                   | 191 167 \$ | 127 947 \$ |

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

#### C - INSPECTION PROFESSIONNELLE

|   |                   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
| Salaires                                      | 255 503 \$        | 251 340 \$        |
| Comité  | 71 722            | 117 389           |
| Charges sociales                              | 52 806            | 58 568            |
| Directrice de l'amélioration de l'exercice    | 2 152             | 1 576             |
| Frais de déplacement et de séjour             | 30 517            | 25 918            |
| Frais de poste                                | 1 089             | 888               |
| Normes de pratique                            | 600               | 3 100             |
| Projet inspection en mammographie             | 37 504            | -                 |
| Services professionnels                       | 2 990             | 7 815             |
| Amortissement des immobilisations corporelles | -                 | 980               |
| Amortissement des actifs incorporels          | 2 750             | 1 375             |
| Quote-part des frais d'administration         | 100 811           | 101 832           |
|   | <b>558 444 \$</b> | <b>570 781 \$</b> |

#### D - DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

|                                       |                   |                   |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Salaires                              | 220 823 \$        | 216 563 \$        |
| Comité                                | 26 102            | 38 751            |
| Charges sociales                      | 50 594            | 49 916            |
| Cours en ligne                        | 20 033            | 17 462            |
| Développement informatique            | 6 480             | 120               |
| Droits d'auteur                       | 2 962             | 3 336             |
| Fournitures de bureau et papeterie    | 18 414            | 23 537            |
| Frais de déplacement et de séjour     | 8 706             | 8 960             |
| Frais de poste                        | 2 489             | 5 672             |
| Portfolio Portail Aristote/Formazone  | 77 822            | 76 296            |
| Amortissement des actifs incorporels  | 18 537            | 18 354            |
| Quote-part des frais d'administration | 106 411           | 107 489           |
|                                       | <b>559 373 \$</b> | <b>566 456 \$</b> |

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

#### E - CONGRÈS, COLLOQUES ET SYMPOSIUMS

|                                       |            |            |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Salaires                              | 26 086 \$  | 23 580 \$  |
| Comité                                | 11 384     | 5 994      |
| Charges sociales                      | 5 414      | 5 050      |
| Dépenses de réalisation               | 286 180    | 53 627     |
| Frais de déplacement et de séjour     | 13 037     | 4 661      |
| Frais de poste                        | 1 929      | 902        |
| Quote-part des frais d'administration | 16 802     | 16 972     |
|                                       | 360 832 \$ | 110 786 \$ |

#### F - ADMISSIONS À LA PROFESSION

|                                       |            |            |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Salaires                              | 178 353 \$ | 169 532 \$ |
| Charges sociales                      | 40 233     | 37 534     |
| Centre de documentation               | 625        | 1 459      |
| Coûts de production de l'examen       | 89 509     | 92 529     |
| Directrice de l'admission             | 1 848      | 744        |
| Examen et révision                    | 5 085      | 5 856      |
| Formation                             | 400        | 491        |
| Frais de déplacement et de séjour     | 2 816      | 2 419      |
| Frais de poste                        | 2 020      | 2 565      |
| Services professionnels               | 2 060      | 2 440      |
| Amortissement des actifs incorporels  | 3 049      | 5 338      |
| Quote-part des frais d'administration | 84 009     | 84 860     |
|                                       | 410 007 \$ | 405 767 \$ |

#### G - AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES

|  |            |            |
|--|------------|------------|
| Salaires   | 162 906 \$ | 181 077 \$ |
| Charges sociales                                       | 29 466     | 42 179     |
| Directrice des affaires professionnelles et juridiques | 1 447      | 505        |
| Frais de poste   | 14 120     | 11 224     |
| Papeterie  | 16 266     | 14 627     |
| Portail Aristote/Tableau des membres                   | 15 564     | 15 259     |
| Prestation de serment                                  | 44 562     | 34 951     |
| Services professionnels                                | 33 539     | 25 321     |
| Amortissement actifs incorporels                       | 1 350      | -          |
| Quote-part des frais d'administration                  | 44 805     | 45 259     |
|  | 364 025 \$ | 370 402 \$ |

MALLETTE



## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

#### H - SYNDIC, DISCIPLINE ET ENQUÊTE

|                                       |                   |                  |
|---------------------------------------|-------------------|------------------|
| Salaires                              | 34 944 \$         | 34 531 \$        |
| Comité                                | 1 584             | 1 919            |
| Charges sociales                      | 6 559             | 7 495            |
| Frais de déplacement et de séjour     | 6 604             | 3 927            |
| Frais de poste                        | 494               | 391              |
| Services professionnels               | 48 393            | 32 407           |
| Syndic                                | 1 653             | 1 124            |
| Quote-part des frais d'administration | 11 201            | 11 315           |
|                                       | <b>111 432 \$</b> | <b>93 109 \$</b> |

#### I - PRODUITS DÉCOULANT DE PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

|   |                  |                   |
|---|------------------|-------------------|
| Dividendes                                  | 922 \$           | 30 593 \$         |
| Intérêts                                    | 40 298           | 3 838             |
| Variation de la juste valeur des placements | 14 710           | (32 670)          |
| Gain (perte) sur cession de placements      | 310              | (4 946)           |
|   | <b>56 240 \$</b> | <b>(3 185) \$</b> |

#### J - QUOTE-PART DES FRAIS D'ADMINISTRATION

|   |                   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
| Charges locatives                             | 187 225 \$        | 183 755 \$        |
| Assurances                                    | 5 260             | 5 039             |
| Auditeur indépendant                          | 16 825            | 15 730            |
| Cotisations et affiliations                   | 52 995            | 55 532            |
| Fournitures de bureau                         | 44 405            | 40 283            |
| Frais bancaires                               | 78 290            | 77 859            |
| Locations et entretien du mobilier de bureau  | 80 270            | 91 396            |
| Taxes et permis                               | 51 426            | 50 904            |
| Télécommunications                            | 14 170            | 15 496            |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 21 942            | 25 005            |
| Amortissement des actifs incorporels          | 7 251             | 4 734             |
|   | <b>560 059 \$</b> | <b>565 733 \$</b> |

## Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

---

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

---

**La quote-part des frais d'administration a été répartie entre les différents services selon les charges encourues dans chacun d'eux :**

|   |       |       |
|---|-------|-------|
| Administration générale                 | 35 %  | 35 %  |
| Amélioration de l'exercice              |       |       |
| Inspection professionnelle              | 18 %  | 18 %  |
| Développement professionnel             | 19 %  | 19 %  |
| Congrès, colloques et symposiums        | 3 %   | 3 %   |
| Admission à la profession               | 15 %  | 15 %  |
| Affaires professionnelles et juridiques | 8 %   | 8 %   |
| Discipline et exercice illégal          |       |       |
| Syndic, discipline et enquête           | 2 %   | 2 %   |
|   | <hr/> | <hr/> |
|   | 100 % | 100 % |

---

MALLETTE



# Rapport annuel 2016-2017



Ordre des technologues  
en **imagerie médicale**,  
en **radio-oncologie** et en  
**électrophysiologie médicale**  
du Québec

6455 rue Jean-Talon Est  
Bureau 401  
Montréal (Québec)  
H1S 3E8

514 351-0052  
1 800 361-8759

[www.otimroepmq.ca](http://www.otimroepmq.ca)